Avril 2025

P.A.GE.

Prévention Asnières GEnnevilliers Colombes

RAPPORT D'ACTIVITE

2024

Siège social : 3 Avenue des Lots Communaux – 92 230 Gennevilliers

☎ : 01 41 47 93 00

e-mail : secretariat@asso-page92.fr

SOMMAIRE

Préambule : le mot de la Présidente ..... Page 2

Présentation de l'association ..... Page 3

I- Histoire de l'association P.A.GE. ..... Page 4

II- Les valeurs de l'association…… Page 4

III- Le Conseil d'Administration ..... Page 5

IV- Notre mission ..... Page 6

L'organisation ..... Page 8

I - Organigramme du personnel ..... Page 8

II - Composition et mouvements du personnel..... Page 10

III - Les territoires d'intervention ..... Page 12

Rapport d'Activité……. ..... Page 14

I - Présentation de l'activité ..... Page 14

A - Analyse des données statistiques ……..... Page 14

B - Analyse du public accompagné……... Page 15

1) Profil des jeunes suivis ..... Page 15

2) Les thématiques des accompagnements ..... Page 17

II . Le travail de rue et la présence sociale…… ..... Page 23

III. Les accompagnements individuels…… Page 26

IV. Les actions collectives…… ..... Page 28

V. Le partenariat……..... Page 31

Bilan 2024 et perspectives 2025…….. Page 41

Annexes ..... Page 45

Le mot de la présidente

L'année 2024 aura été marquée par d'importantes étapes :

- la mise en œuvre du projet de service ayant impliqué la collaboration de l'ensemble des salarié.e.s ;
- La clôture de l'audit engagé par le Conseil départemental, consacrant la qualité du travail effectué par la direction et l'ensemble du personnel pour répondre tant aux besoins de nos publics vulnérables, que des attentes fixées par notre autorité de tutelle ;
- La préparation et l'issue de l'évaluation unique dont les conclusions honorent à la fois la qualité du travail accompli et l'engagement de chacun ;
- La stabilisation et la poursuite de la formation du personnel ;
- La promotion de deux salariés à des postes d'encadrement actant non seulement notre volonté et action en vue du développement des compétences de l'ensemble des salariés, mais également la consolidation d'une équipe de direction active, engagée et en appui des équipes éducatives dévouées à nos missions.

Face aux contraintes et exigences qui ont ponctué toute l'année 2024, chacune et chacun a eu à cœur d'assurer pleinement ses missions et su répondre aux rendez-vous fixés. Bien plus encore, ils ont accentué le travail de rue, été au plus près des jeunes, et ont fait preuve d'adaptation dans un climat de rixes quasi constant.

Si P.A.GE fait désormais partie des acteurs identifiés et reconnus par les jeunes, les familles, les partenaires et les financeurs, c'est grâce à l'ensemble du personnel : les éducatrices et éducateurs, les chef.fe.s de service, l'assistante administrative et comptable ainsi que le directeur. Je tiens à saluer et souligner leur engagement et compétences professionnelles.

Cette reconnaissance est également partagée par les villes d'Asnières, Colombes et Gennevilliers, de même que par le Conseil départemental qui ont renouvelé leur soutien et leur confiance envers notre association. Au nom du Conseil d'administration, je leur en sais gré.

Je remercie également les administratrices et administrateurs qui demeurent engagés et présents et qui partagent avec moi, un sentiment de gratitude et de fierté au vu de l'évolution et du développement de P.A.GE.

Enfin, j'ai une pensée pour Patrick THERET, administrateur qui nous a récemment quitté : c'était un homme de conviction, pleinement engagé au service d'autrui et plus encore, auprès des plus fragiles et vulnérables.

Ce sera lui rendre hommage que de poursuivre en 2025 et les années suivantes, notre action au plus près de ceux qui en ont tant besoin.

Sonia BLANC
Présidente

Présentation de l'association P.A.GE

Nom :----------	**P.A.GE.** (**P**révention **A**snières **GE**nnevilliers)
Statut juridique :----------	Association Loi 1901
Date de création : ----------	29/07/1997
Déclaration en préfecture :-------	n°17022206 (JO du 25/08/1997)
Adresse postale :----------	3, Avenue des Lots Communaux 92 230 Gennevilliers
Téléphone :----------	01 41 47 93 00
E-mail :----------	secretariat@asso-page92.fr
N° Siret :----------	391 064 680 000 47

Objectifs généraux ***:***

En vertu des principes du « Cadre de référence de la prévention spécialisée dans les Hauts-de-Seine », adopté par la Commission Permanente et ratifié par le Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine en décembre 2014 :
« La prévention spécialisée s'adresse à des jeunes en souffrance, marginalisés et/ou pris dans des processus de ruptures multiples. Elle considère ces jeunes dans leur globalité en prenant en compte l'ensemble des éléments personnels, familiaux, sociaux et environnementaux susceptibles d'être à l'origine de leurs difficultés et de leur malaise. »

Principes d'intervention :

- Absence de mandat nominatif administratif ou judiciaire
- Libre adhésion des jeunes
- Respect de l'anonymat
- *(Le personnel est tenu au secret professionnel art.226-13 du nouveau Code pénal)*

L'association P.A.GE est habilitée pour intervenir sur les quartiers de 3 communes :

- ✓ Gennevilliers (quartier du Luth, du Fossé de l'Aumône et du Village)
- ✓ Asnières (quartier des Mourinoux, des Pompiers, du Freycinet et des Courtilles)
- ✓ Colombes (quartier des Fossés-Jean, des Bouviers et de la Gare du Stade)

Nos financements

- ✓ Subvention de la Direction Famille Enfance Jeunesse (D.F.E.J.) du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine par lequel nous sommes habilités.
- ✓ Participation financière de la ville de Gennevilliers & Asnières.

L'association P.A.GE en 2024 est adhérente :

- ✓ à l'**U.A.P.S.** (Union des Associations de Prévention Spécialisée des Hauts-de-Seine)
- ✓ à **NEXEM** (Syndicat D'employeurs Associatifs Sanitaire, Social et Médico-social),
- ✓ à l'**URIOPPS** (Unir les associations pour développer les Solidarités)
- ✓ au **C.N.L.A.P.S** (Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée)

I. Histoire de l'Association P.A.GE.

Le 30 avril 1987, l'association « Club du Luth » est déclarée pour permettre aux habitants du quartier de se rencontrer, de se prendre en charge, de pratiquer des activités, favoriser l'échange et la participation entre générations et ethnies différentes.

En 1991, le Club du Luth souhaite compléter son action et demande son agrément en tant que club de prévention spécialisée.

L'association a donc deux objectifs :

- une partie animation
- une partie prévention spécialisée.

En 1997, le « Club du Luth » renonce aux activités de prévention spécialisée et en confie la charge à une nouvelle association : P.A.GE. (Prévention Action GEnnevilliers). L'association P.A.GE. est officiellement créée le 29 juillet 1997 et conserve la même adresse au 2/6 Boulevard J.J. Rousseau. Elle est mandatée sur le quartier du Luth à Gennevilliers. Dès lors les deux structures cohabitent sur le quartier.

Devant faire face aux difficultés de gestion d'un local dont l'histoire échappait à l'équipe, la décision est prise de le fermer en juin 1999. Le siège s'installe provisoirement au « Village » le 1er septembre 1999 au 2 rue Pierre Graindorge dans l'attente de la fin des travaux au 20 rue Eugène Delacroix.

A la demande du Conseil Général, débute alors la réflexion sur la nécessité de reprendre une activité de prévention spécialisée sur les quartiers nord d'Asnières (Septembre 1999).

Le 1er novembre 2000 (effet au 21 janvier 2001) une convention départementale est signée entre le président du Conseil Général et l'association P.A.GE modifiant l'agrément concernant les territoires d'implantation : l'association est mandatée sur les quartiers nord d'Asnières entre Colombes et Gennevilliers, de la rue Robert Dupont au sud jusqu'aux Mourinoux au nord.

Février 2000 : Le siège social se situe dorénavant au 20 rue Eugène Delacroix.

A partir de janvier 2003, le département délègue à P.A.GE l'exercice d'une action de prévention spécialisée sur le quartier des Fossés Jean à Colombes.

L'extension d'activité rend nécessaire la création en octobre 2002 et janvier 2003 de deux postes de chefs de service.

En 2013, l'Association se voit accorder par l'autorité de tarification la possibilité d'opérer une réorganisation interne qui porte sur la nécessité de rééquilibrer l'encadrement en direction des équipes éducatives. Un troisième poste de chef de service apparait dans l'organigramme.

Le fait marquant de l'année 2016 est le déménagement de l'équipe de Colombes. Le local qu'elle occupait dans un immeuble rue Michelet étant appelé à être « déconstruit » dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain touchant le quartier des Fossés-Jean, Colombes Habitat Public nous a proposé d'investir un local situé au 165 de l'Avenue Stalingrad.

A l'occasion de son Assemblée Générale du 9 octobre 2020, l'Association P.A.GE connait un changement de Présidence, Mme Sonia BLANC succédant à M. William LANZ. Le bureau est alors renforcé et est désormais composé d'une présidente, d'un vice-président, d'une trésorière, d'un trésorier adjoint, d'une secrétaire et d'une secrétaire adjointe. En 2023, fin du mandat du triennal, le bureau est désormais restreint à une présidente, d'un vice-président (M. William LANZ), d'une trésorière et d'une secrétaire (Mme Marie-Pierre BENHADDOU).

II. Les valeurs de l'Association P.A.GE.

P.A.GE est un club de prévention spécialisée et intervient dans le respect de ses principes fondateurs :

- L'absence de mandat nominatif

- La libre adhésion du jeune

- Le respect de l'anonymat

- Le respect de la légalité

- La non-pérennisation de ses actions.

Les administrateurs bénévoles ainsi que les salariés de l'association P.A.GE partagent des valeurs fondamentales communes et œuvrent à leur respect et application au sein de l'association et dans leur action en direction du public :

- **Le respect de la dignité humaine** : la conviction partagée que chacun possède en lui les capacités pour réaliser sa propre intégration sociale implique que chaque jeune soit appréhendé globalement en tant que personne dans toute sa singularité et dans toutes ses spécificités.

- **La promotion de la citoyenneté** : Il s'agit de faire valoir ses droits et respecter ses devoirs. Elle se traduit par un engagement personnel à la raison d'être et aux actions de l'association. Considérer le jeune comme un citoyen et le renvoyer à sa responsabilité, c'est l'aider à construire son identité citoyenne mais également familiale, sociale, et environnementale pour lui permettre de devenir un acteur social autonome.

- **La promotion des valeurs républicaines** : Il s'agit du respect des institutions, du cadre légal et des règles internes en étant exemplaire. Dans le cadre de l'action éducative, en construisant du sens autour de la loi, du respect de la loi, du respect de l'état de droit et des règles, le jeune prend conscience du vivre ensemble.

- **Le respect de la liberté de penser et la laïcité** : P.A.GE est une association loi 1901 délégataire d'une mission de service public qui respecte les convictions et croyances sans distinction. Quels que soient les engagements citoyens et/ou religieux des personnes (administrateurs, salariés, les jeunes et leurs familles), la question religieuse ne peut ni interférer dans le fonctionnement de l'association, ni dans la posture d'accompagnement. Dans l'accompagnement, il s'agit de cadrer les comportements par la mise en avant des principes laïcs et républicains.

- **La solidarité** : Il s'agit d'écouter et comprendre pour apporter les moyens, les ressources permettant de surmonter les difficultés, de prendre en main les situations. Aider, accompagner et réfléchir avec le jeune, c'est l'encourager à sa propre mobilisation en l'amenant à prendre la mesure de ses propres ressources et à faire émerger ses propres capacités.

- **L'humanisme** : La confiance en l'être humain est le fondement du militantisme des administrateurs et des salariés de l'Association. Il s'agit de reconnaitre et respecter chacun en tant que personne avec ses convictions, ses qualités, ses projets, ses compétences, ses états. Être à l'écoute, dialoguer et reconnaitre le jeune en tant que personne, lui permet de s'ouvrir et de participer activement à son accompagnement en tant qu'acteur de son devenir

III. Le Conseil d'Administration

Les statuts prévoient un maximum de 18 membres. En 2024, il est composé de 11 personnes de manière équilibrée : habitants des quartiers concernés, militants associatifs, professionnels (ou retraités) du secteur éducatif et social. Une collaboration directe, régulière et complémentaire existe entre le Conseil d'Administration et l'équipe de direction. Un siège est réservé pour un représentant désigné par chacune des Municipalités sur lesquelles notre action se développe.

ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION P.A.GE

au 31/12/2024

ASSEMBLEE GENERALE

CONSEIL D'ADMINISTRATIONN

Sonia BLANC
Présidente

François RELLIER
Trésorier

William LANZ
Vice-Président

BENHADDOU Marie-Pierre
Secrétaire

Les autres membres

LAIGNEL Emmanuelle

MASSALA Fidèle

THERET Patrick

LAIGNEL Emmanuelle

REPRESENTANTS MAIRIE

Roger DUGUE (Gennevilliers)

Valérie MESTRES (Colombes)

Cyrille RECLUS (Asnières)

Les administrateurs sont élus par bulletins secrets lors de l'Assemblée Générale pour une durée de 3 ans.

IV. Notre Mission

A – Le public de la prévention spécialisée.

Le choix est fait de s'adresser en priorité à des adolescents ou jeunes adultes marginalisés pris dans des processus de ruptures multiples, qui ne fréquentent pas les équipements existants ou qui en sont exclus. La tranche d'âge de ce public est celle de 11/25 ans.

L'article L.121-2 du code de l'action sociale et des familles définit le cadre de la mission qui relève de la compétence du département. « Dans les zones urbaines sensibles et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale », le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

B – Les principes fondateurs de la prévention spécialisée.

La prévention spécialisée agit dans le cadre de :

L'absence de mandat nominatif :
Les personnes qui bénéficient de l'intervention ne sont pas désignées, à la différence d'autres types d'intervention sous mandat administratif ou judiciaire ;

La libre adhésion du public :
L'intervention est fondée sur l'acceptation de la relation proposée pour aider le jeune à réaliser son choix de vie ;

Le respect de l'anonymat : (dans le cadre de la loi).
Ce principe découle des deux autres et se traduit par une exigence de discrétion, garante de l'efficacité et de la crédibilité d'un travail fondé sur la confiance.

La volonté de rétablir du lien social et de travailler auprès des familles
L'isolement et le repli sur soi sont des risques qui guettent les publics les plus fragiles. L'action de la Prévention Spécialisée vise à redonner goût à la vie en société et à s'y investir.

La non pérennisation de ses actions.
La prévention peut être amenée à construire des formes de réponses collectives adaptées aux problèmes rencontrés. La prévention spécialisée n'ayant pas vocation à gérer des activités pérennes, chaque fois que ces actions sont appelées à durer, elle s'efforce de les transmettre.

Et l'impérieuse nécessité de rechercher les partenariats adéquats.
Le partenariat est une conséquence logique de l'exercice incombant à la prévention spécialisée (art.5-arrêté interministériel du 4 juillet 1972). L'action éducative des équipes de prévention est conduite avec l'ensemble des professionnels et partenaires pouvant être concernés.

I – Organigramme au 31 décembre 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Présidence : Mme BLANC Sonia

Vice-président : Mr LANZ William

Trésorier : Mr RELLIER François

EQUIPE DE DIRECTION

Directeur

Mr LAIDI Tony

Directrice adjointe

Mme Anglio/Gervais

Chefs de service éducatif

Asnières : Mr ACHOUN Kader

Colombes : En cours de recrutement

Gennevilliers : Mr ZIANI Nordine

SERVICE ADMINISTRATIF

Assistante Administrative

Mme ELEIFF Yvonne

LES TERRITOIRES D'INTERVENTION ET LES POSTES D'EDUCATEURS SPECIALISES

Asnières : 6 postes

Quartier des Courtilles, Freycinet, Mourinoux, Pompiers

-Mr OUDANE Yacine

-Mme GACE Kine

-Mr OUKBI Zakaria

-3 postes vacants

Colombes : 5 postes

Quartier des Mourinoux (Asnières), Fossés Jean – Bouviers (Colombes)

-Mme BEN TALEB Yamina

-Mr LUCINA Thierry

-Mr TIAR Elyasse

- 2 postes vacants

Gennevilliers : 7 postes + 1 poste

Quartier du Village, du Luth, Fossé de l'Aumône

-Mme KEMBOU Irène Chantal

-Mr DIARRA Salifou

-Mr SAKHO Bakary

-Mr MERAUD Gilles

-Mme BINGUIMALET Floriane

- Mme Drame Djessi (apprentie)

- 2 postes vacants

Direction

M. Tony LAIDI : depuis le 6 septembre 2021.
✉ Siège social : 3 avenue des Lots Communaux - 92 230 Gennevilliers
☎ 01 41 47 93 00
E-mail : direction@asso-page92.fr

Direction adjointe

Mme Charlène ANGLIO-GERVAIS : depuis le 2 décembre 2024.
✉ Siège social : 3 avenue des Lots Communaux - 92 230 Gennevilliers
☎ 01 41 47 93 00
E-mail : directionadjointe@asso-page92.fr

Chefs de service

Nordine Ziani (en fonction depuis le 2 février 2023). Il encadre l'équipe de Gennevilliers.
Son bureau est situé à la même adresse que le siège social mais dans les locaux éducatifs.
☎ 01 41 47 93 00
E-mail : cds-gennevilliers@asso-page92.fr

Kader ACHOUN : (arrivé le 9 mai 2023). Il encadre l'équipe d'Asnières. Son bureau est situé :
13, Rue Jules Hardouin Mansart - 92 600 Asnières
☎ 01 85 78 58 85
E-mail : cds-asnieres@asso-page92.fr

Charlène ANGLIO (en fonction depuis le 06 décembre 2021). Elle encadre l'équipe de Colombes. Son bureau est situé :
165, Avenue Stalingrad - 92 700 Colombes.
☎ 01 88 60 99 05
E-mail : cds-colombes@asso-page92.fr

Personnel administratif

1 Secrétaire de Direction-Comptable
Mme Yvonne ELEIFF depuis le 20/10/2020.
☎ 01 41 47 93 00
E-mail : secretariat@asso-page92.fr

II. Composition et mouvements du personnel

FONCTION - DATE EMBAUCHE - DATE ET NATURE DU DEPART / DIPLOME
EQUIPES EDUCATIVES

GENNEVILLIERS

	Educateur Spécialisé (Départ)	MERAUD Gilles	Départ en retraite 31.12.2024	D.R.A.S.S.I.F - VAE E.S 2009 non aboutie
	Cheffe de service (Départ)	FERKHA Meriama	Sortie 19 04 24 inaptitude	D.E.E.S 2001 - CAFERUIS 2018
	Stagiaire Educatrice Spécialisé (Début de stage) (Fin de stage)	DRAME Djessi	22 11 24 fin de statut de stagiaire 15 01 24 22 11 24	DEES Diplôme d'état d'éducateur spécialisé en cours
	Apprenti Educateur Spécialisé (Début d'apprentissage) (Fin d'apprentissage)	DRAME Djessi	25 11 24 début de statut d'apprentie 25 11 2024 16 05 2025	DEES Diplôme d'état d'éducateur spécialisé en cours

COLOMBES

	Educateur Spécialisé (Départ)	ETRUKANG DOOH Alain	Démission 11 07 24	Technicien médiateur social
	Stagiaire Educateur Spécialisé (Début de stage) (Fin de stage)	MEDJAHED Sirine	Stage ES 1ere année 16.10.2023 03.01.2024	Formation éducateur spécialisé en cours

ASNIERES

	Educateur Spécialisé (Départ)	SOUMMER Yassine	Démission 04.04. 24	Licence sciences & techniques des activités physiques & sportives
	Educateur Spécialisé (Départ)	OUASLI Ouala	Rupture conventionnelle 30.11.24	D.U réf. Handicap 2015 - MASTER 2 ASIFI 2014 VAE 01.2023
	Stagiaire Educateur Spécialisé (Départ)	DIAKITE Fatoumata	Formation stage long 2ème année 16.02.24	DEES Diplôme d'état d'éducateur spécialisé en cours
	Stagiaire Educateur Spécialisé (Départ)	TCHOUNKE Olivia	Formation stage court 2ème année 19.07.24	DEES Diplôme d'état d'éducateur spécialisé en cours
	Stagiaire Educateur Spécialisé (Départ)	TOURE Aissatou	Formation stage court 2ème année 22.11.24	DEES Diplôme d'état d'éducateur spécialisé en cours
	Educateur Spécialisé (Arrivée)	OUDANE Yacine	02.01.2024	BPJEPS 04 2022
	Educateur scolaire (Arrivée)	OUKBI Zakaria	06.02.2024	BAC 2006 ; VAE LP métiers animations 2024
	Educatrice scolaire (Arrivée)	GACE Kiné	21.05.2024	BAC PRO métiers sanitaires & sociales 2020

Les actions de formation en 2024

Les formations collectives éducatives

Intitulés	Organisme ou structure porteuse	Durée	Nombre de personne(s) concernée(s)
« Le travail de rue aujourd'hui »	**CNLAPS**	35h (5jours) Du 18 au 21.03.24	2 éducateurs
« Être éducateur en prévention spécialisée »	**CNLAPS**	35h (5jours) Du 25 au 29.03.24	2 éducateurs
TRAJECT logiciel éducatif	**UAPS** (Union des Associations des Prévention Spécialisée)	05 & 06.24	L'ensemble des salariés
Colloque « Eclairer l'avenir d'une jeunesse en perte de repères : y a-t-il une approche Prévention Spécialisée »	**CNAPE** Protection de l'Enfance	2 jours 13 et 14.11.24	4 éducateurs, 2 chefs de service éducatif & le directeur
Premiers Secours en Santé Mentale	**Ville de Gennevilliers - Iris Messidor**	2 jours 19 et 20.12.24	2 éducateurs
Premiers Secours en Santé Mentale	**Ville d'Asnières-sur-Seine**	2 jours	3 éducateurs
GAP « Analyses des pratiques professionnelles »	Mme BIENVENU **Psychologue**	7 de séances	L'ensemble des éducateurs

Les formations individuelles diplômantes

Intitulés	Organisme ou structure porteuse	Durée	Nombre de personne(s) concernée(s)
DEES (diplôme d'état d'éducateur spécialisé)	**CEMEA** Ile de France	Du 23.09.24 au 30.06.27 (en cours)	1 éducateur Mr Oudane Asnières
DEES (diplôme d'état d'éducateur spécialisé)	**CEMEA** Ile de France	Du 25.09.23 au 30.06.26 (en cours)	1 éducateur Mr Sakho Gennevilliers

Les formations collectives sécurités

Intitulés	Organisme ou structure porteuse	Durée	Nombre de personne(s) concernée(s)
INFORMATION utilisation extincteur	**DESAUTEL**	Démonstration	Site Gennevilliers

Les Séminaires éducatifs

Le 23 Avril 2024 : séminaire éducatif sur le « Livret d'accueil, le projet de service et l'évaluation unique »

Le 15 octobre 2024 : séminaire éducatif sur « La complexité des accompagnements individuels » avec l'intervention de l'association ESCALE Solidarité Femmes (Centre d'accueil et d'hébergement pour les femmes victimes de de violences en particulier conjugales)

III – Les Territoires d'intervention des équipes de P.A.GE

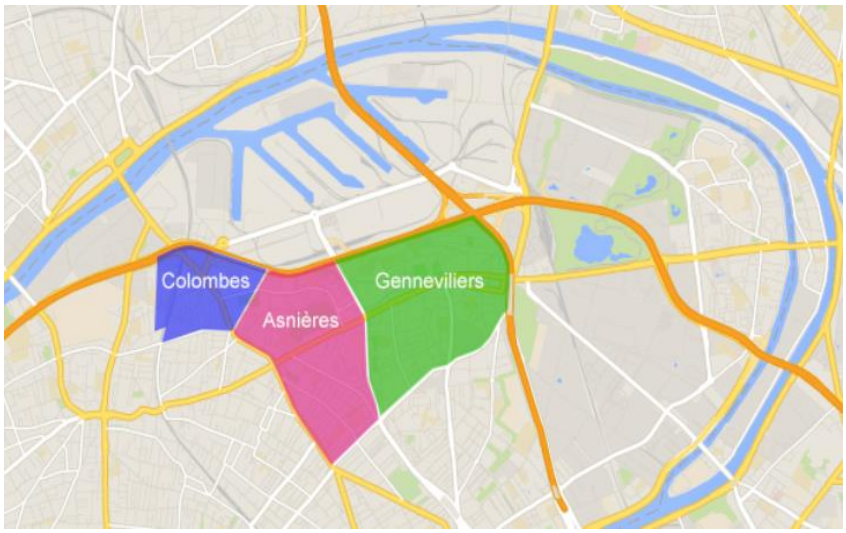

Equipe de Gennevilliers

- 8 ETP (8 éducateurs dont 1 poste « gelé »)
- **Territoire d'intervention :**

- Le Luth,
- Le Village,
- Le Fossé de l'Aumône

- Localisation :

Siège social + équipe Gennevilliers

- Contact :

✉ 3, Avenue des Lots Communaux
92230 Gennevilliers
☎ 01 41 47 93 00
@ : equipe-gennevilliers@asso-page92.fr

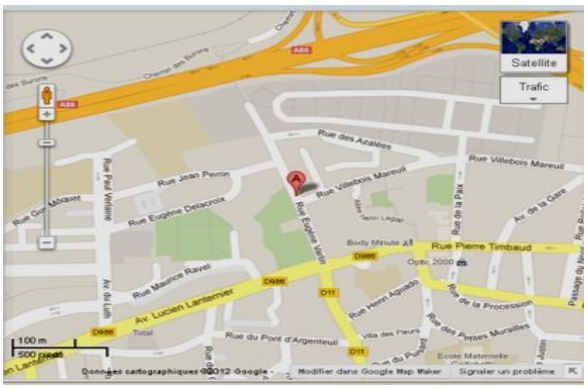

Equipe d'Asnières

- 6 ETP
- **Territoire d'intervention :**
  Les Hauts d'Asnières :
- Les Mourinoux
- Quartier du Freycinet,
- Les Courtilles
- Les Pompiers

- Localisation :

- Contact :

✉ 13, Rue Jules Hardouin Mansart
92 600 Asnières-sur-Seine
☎ 01 85 78 58 85
@ : equipe-asnières@asso-page92.fr

Equipe de Colombes

- 5 ETP
- **Territoire d'intervention :**
- Quartier des Fossés-Jean,
- Gare du Stade
- Bouviers
- Collège Jean Baptiste CLEMENT

- Localisation :
- Contact :

✉ 165, Avenue de Stalingrad - 92 700 Colombes.
☎ 01 88 60 99 05
@ : equipe-colombes@asso-page92.fr

I. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

A - Analyse des données statistiques

ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES

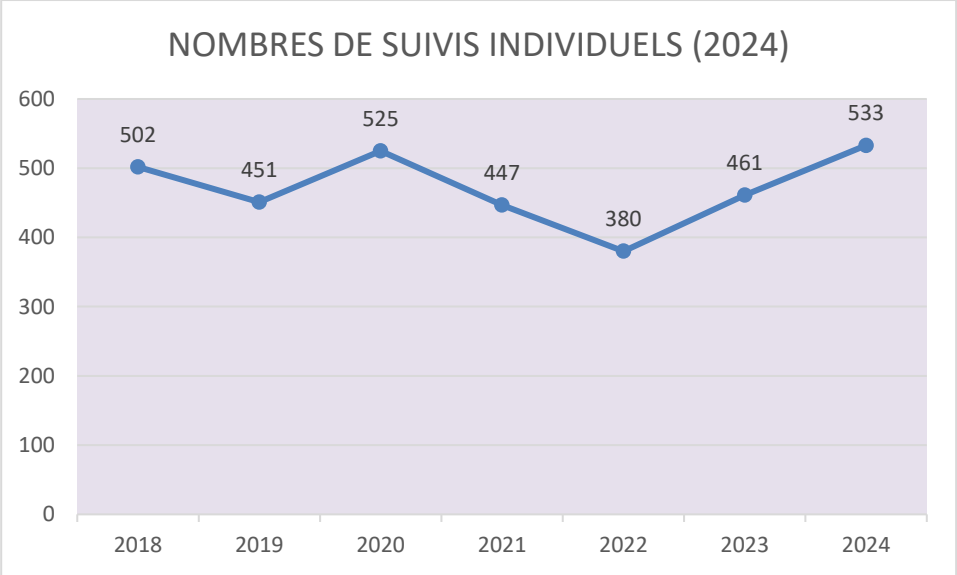

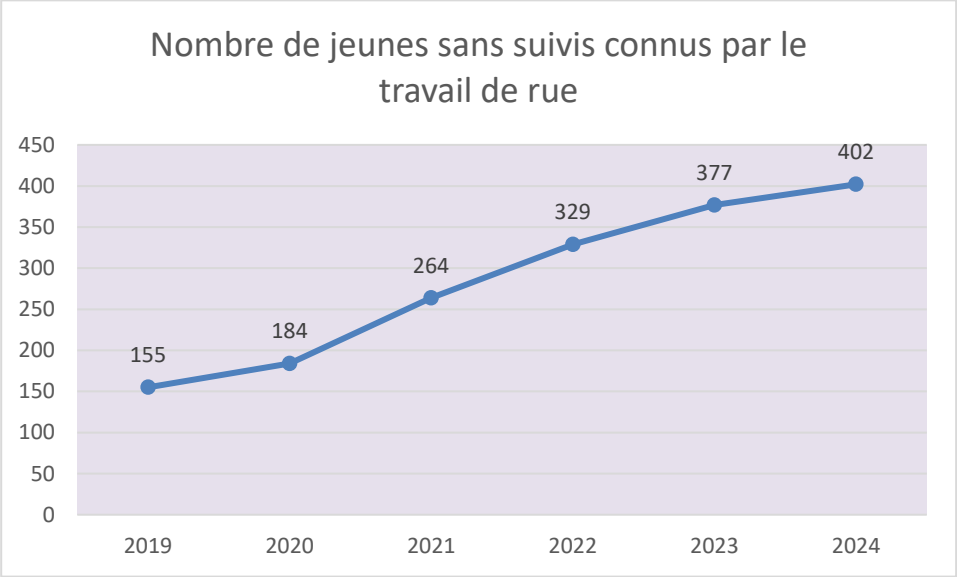

Le nombre des suivis est en hausse en 2024. Cette augmentation est due à l'intensification du travail de rue et de la présence sociale au sein de nos territoires d'intervention. De plus, le développement du travail en partenariat a favorisé l'orientation des jeunes vers nos différents services.

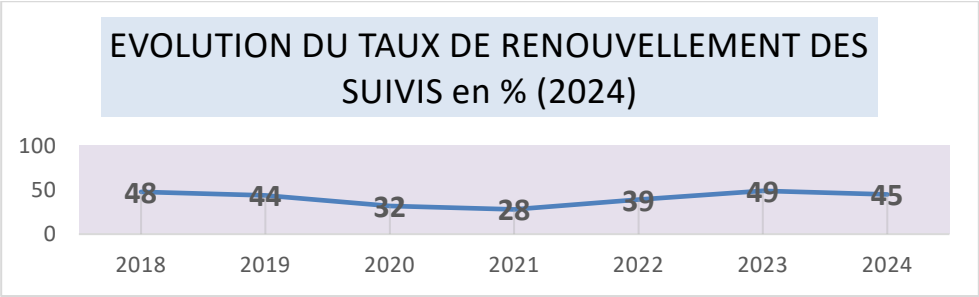

Le taux de renouvellement est légèrement en baisse. Cette diminution est liée à la stabilité des équipes éducatives et à la complexité des accompagnements individuelles qui persistent d'années en années. Les jeunes cumulent de multiples problématiques qui nécessitent du temps dans l'accompagnement.

B - ANALYSE DU PUBLIC ACCOMPAGNE

1) PROFIL DES JEUNES SUIVIS

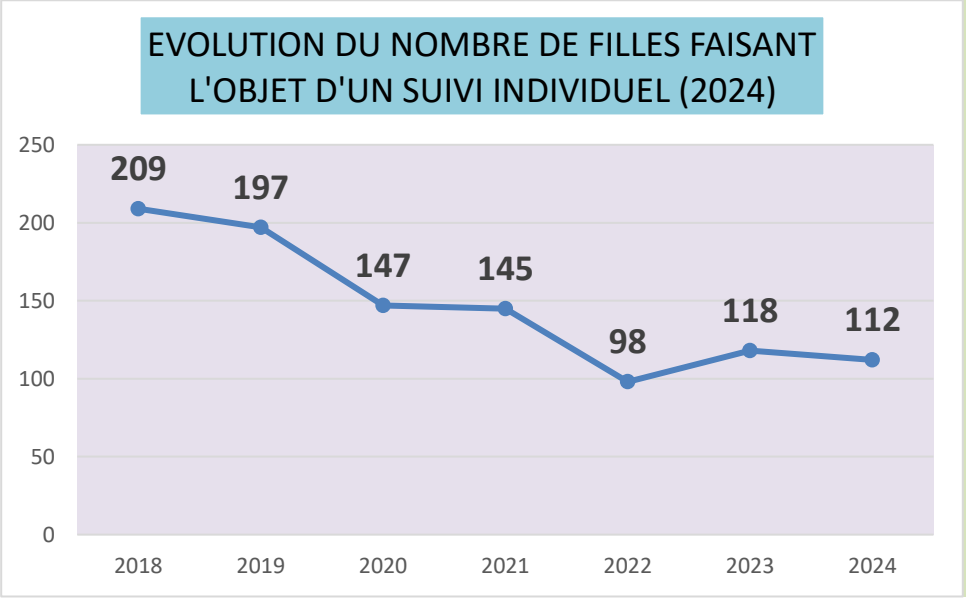

Le nombre de jeunes filles ayant bénéficié d'un accompagnement individuel est légèrement en baisse en 2024. Cette diminution peut être liée à la présence majoritaire d'éducateurs dans les équipes éducatives. Toutefois, cette diminution ne signifie pas que les filles rencontrent moins de difficultés mais plutôt qu'elles sont moins présentes sur les espaces publics et dans les structures jeunesses. Le recrutement d'éducatrices en 2025 devrait favoriser l'augmentation du nombre de jeunes filles suivies.

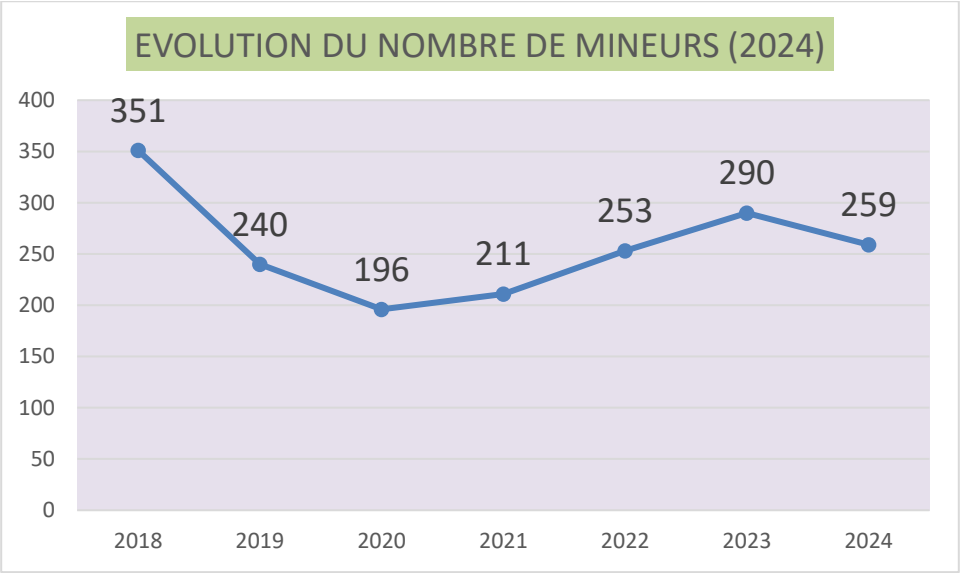

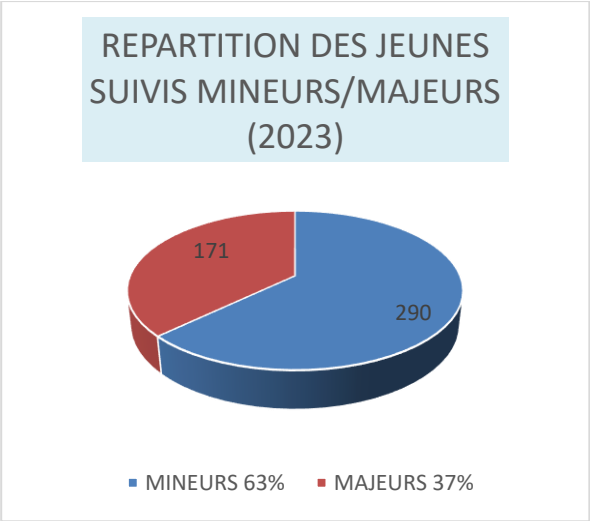

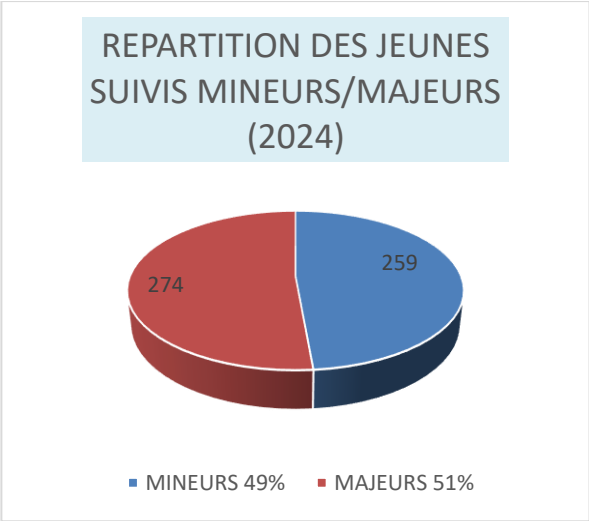

Le nombre de majeurs accompagnés est en augmentation en 2024. Cette hausse est liée à un allongement des situations de précarité et de vulnérabilité. De plus, les équipes éducatives font face à une demande accrue d'accompagnements de jeunes sans orientation professionnelle notamment après le baccalauréat. Pour y faire face, les éducateurs sont en lien constant avec les établissements scolaires, le CIO, la Mission Locale afin d'apporter des solutions adaptées aux profils des jeunes.

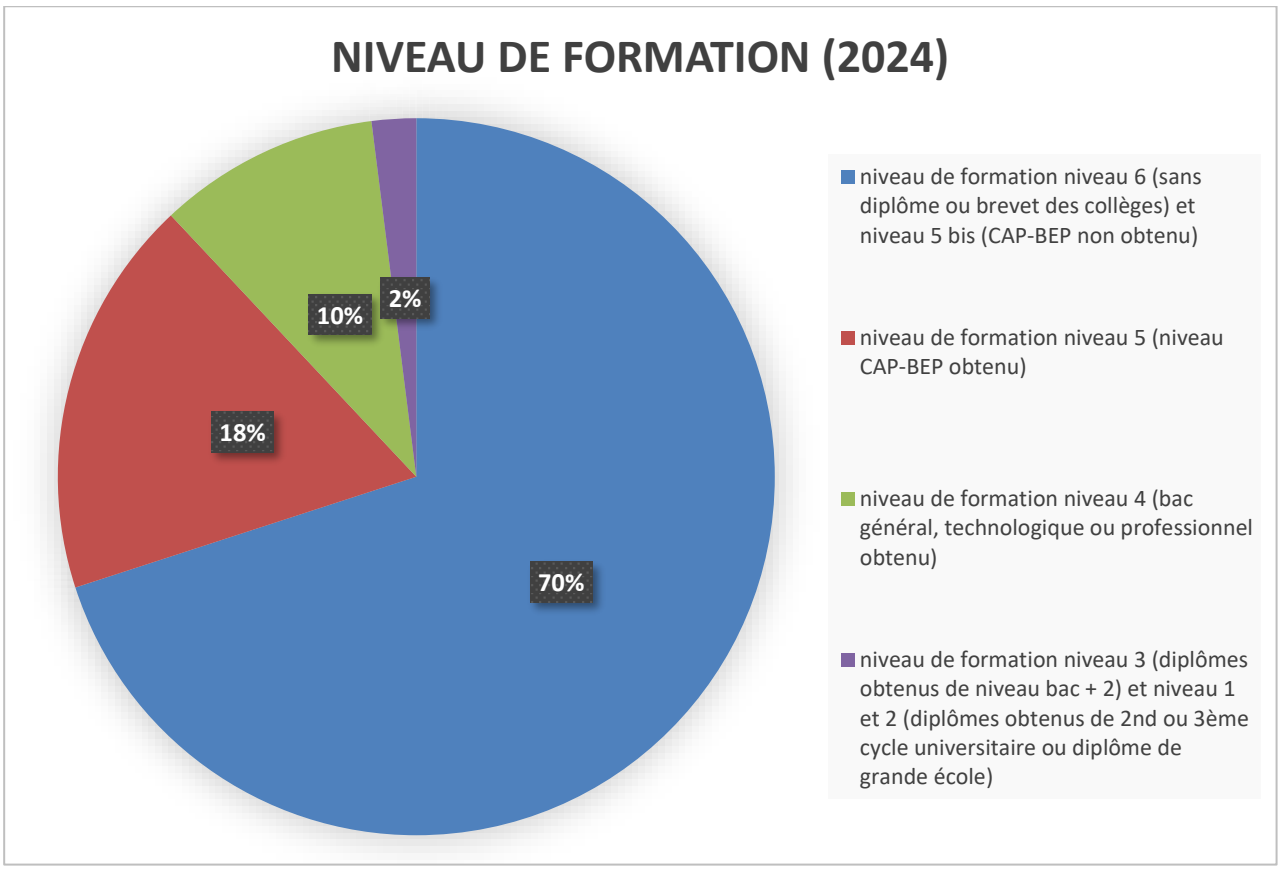

Les jeunes accompagnés par les équipes éducatives sont majoritairement peu ou pas diplômés : 88% en 2024 (contre 84% en 2023) sont d'un niveau 5 ou 6 ; 10% sont titulaires d'un baccalauréat (contre 14% en 2023) ou équivalent et 2% disposent d'un niveau 3 ou plus (2% en 2023).
Les chiffres indiquent que le travail partenarial ainsi que le travail de rue ont permis aux éducateurs de l'association PAGE de repérer un public pas ou peu formé.

LES THEMATIQUES DES ACCOMPAGNEMENTS

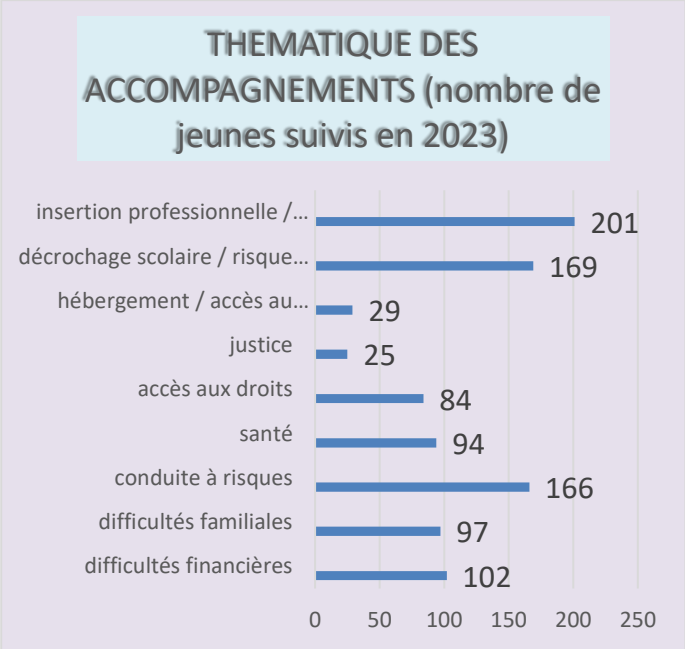

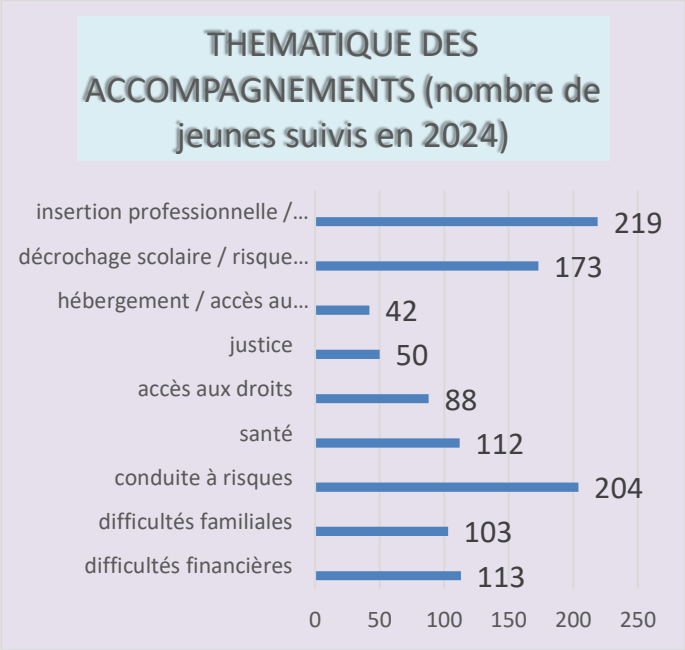

On peut constater une augmentation en 2024. Il est fait constat d'une aggravation et une diversification des problématiques rencontrées chez les jeunes accompagnés. Plusieurs facteurs contribuent à cette tendance. Il s'agit d'une précarité grandissante qui fragilise les jeunes, d'une explosion des troubles psychologiques et sociaux, d'une montée des violences et des conduites à risques ainsi que de l'impact du numérique et des réseaux sociaux. Cependant, l'insertion professionnelle et le décrochage scolaire demeurent les problématiques dominantes.

STATISTIQUES GLOBALES ET PAR SITE

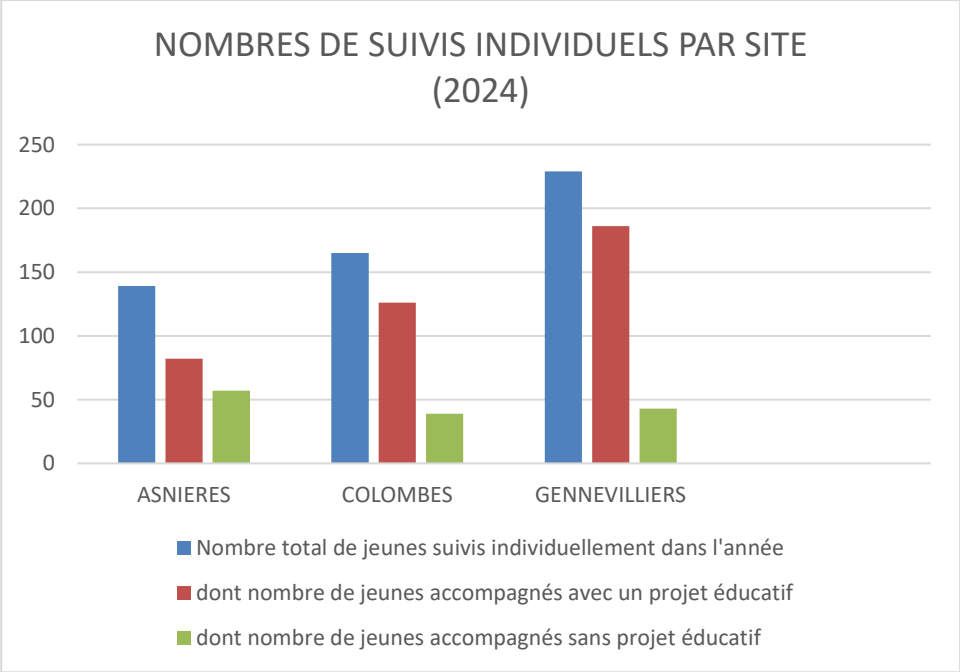

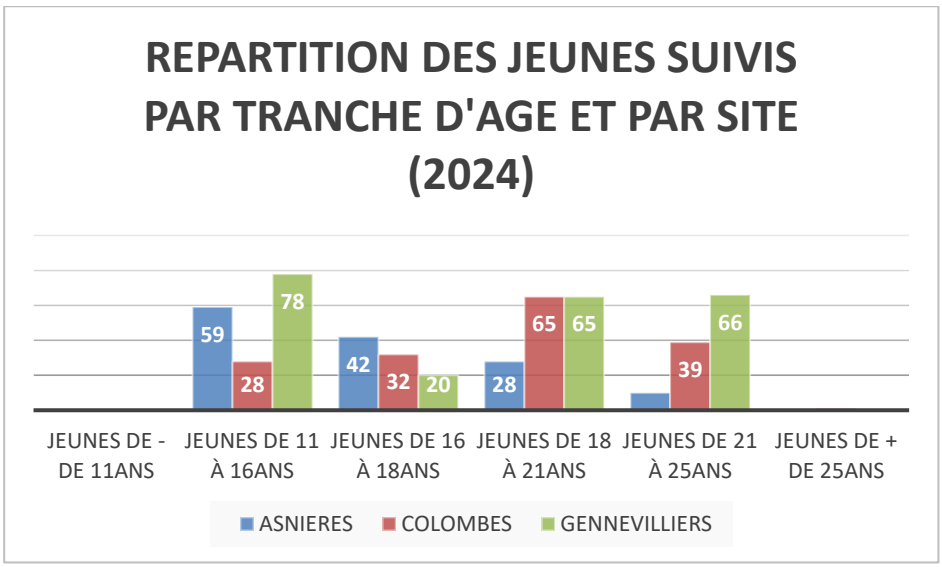
REPARTITION DES JEUNES SUIVIS PAR TRANCHE D'AGE ET PAR SITE (2024)
59
28
78
42
32
20
28
65
65
39
66
JEUNES DE - DE 11ANS
JEUNES DE 11 À 16ANS
JEUNES DE 16 À 18ANS
JEUNES DE 18 À 21ANS
JEUNES DE 21 À 25ANS
JEUNES DE + DE 25ANS
ASNIERES
COLOMBES
GENNEVILLIERS

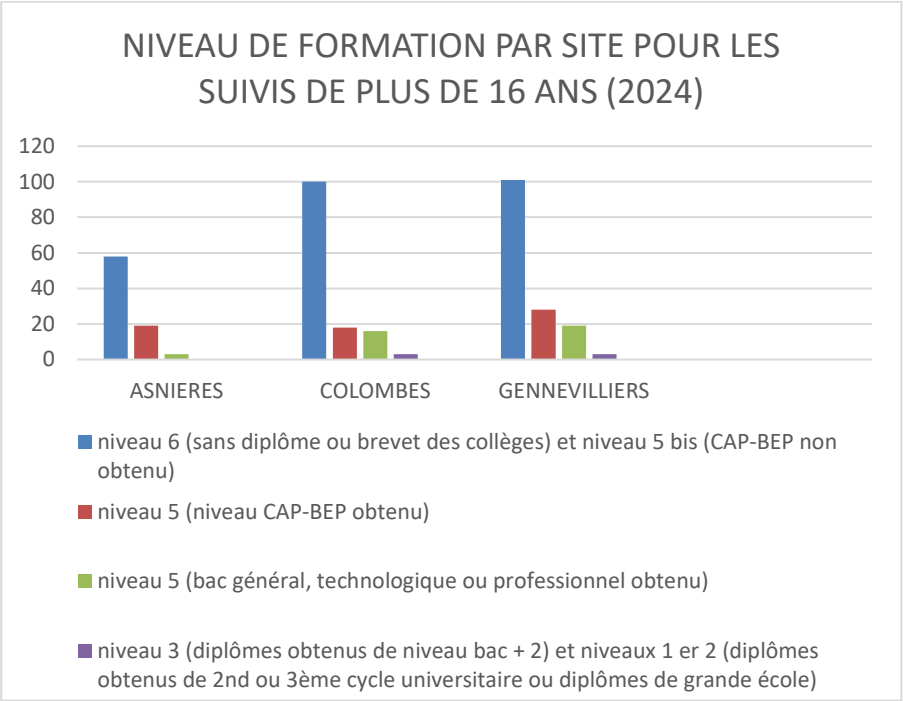
NIVEAU DE FORMATION PAR SITE POUR LES SUIVIS DE PLUS DE 16 ANS (2024)
120
100
80
60
40
20
0
ASNIERES
COLOMBES
GENNEVILLIERS
niveau 6 (sans diplôme ou brevet des collèges) et niveau 5 bis (CAP-BEP non obtenu)
niveau 5 (niveau CAP-BEP obtenu)
niveau 5 (bac général, technologique ou professionnel obtenu)
niveau 3 (diplômes obtenus de niveau bac + 2) et niveaux 1 er 2 (diplômes obtenus de 2nd ou 3ème cycle universitaire ou diplômes de grande école)

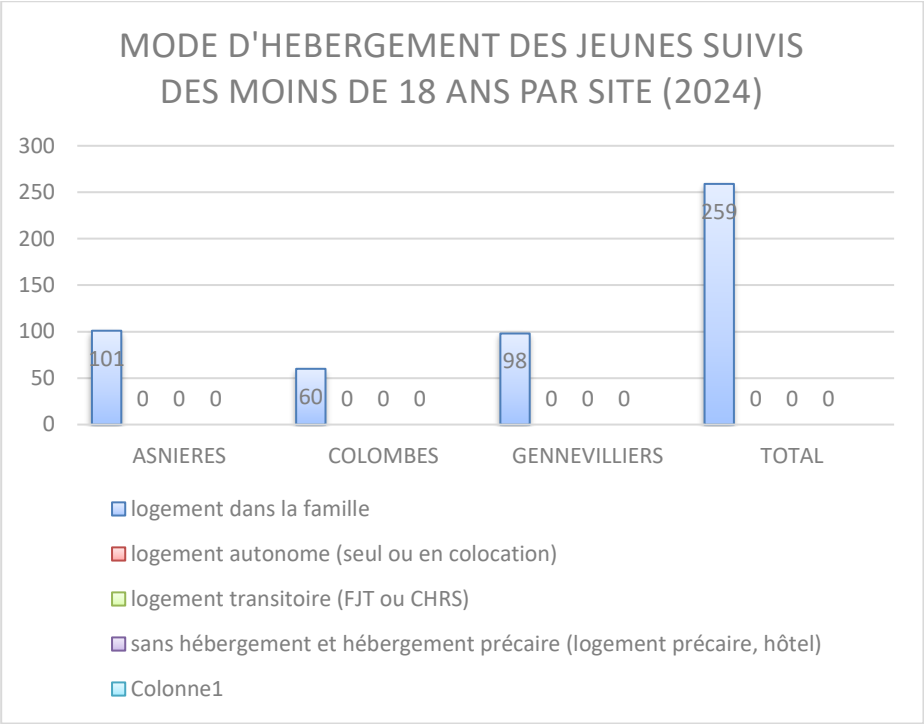
MODE D'HEBERGEMENT DES JEUNES SUIVIS DES MOINS DE 18 ANS PAR SITE (2024)
300
250
200
150
100
50
0
101
0 0 0
60
0 0 0
98
0 0 0
259
0 0 0
ASNIERES
COLOMBES
GENNEVILLIERS
TOTAL
logement dans la famille
logement autonome (seul ou en colocation)
logement transitoire (FJT ou CHRS)
sans hébergement et hébergement précaire (logement précaire, hôtel)
Colonne1

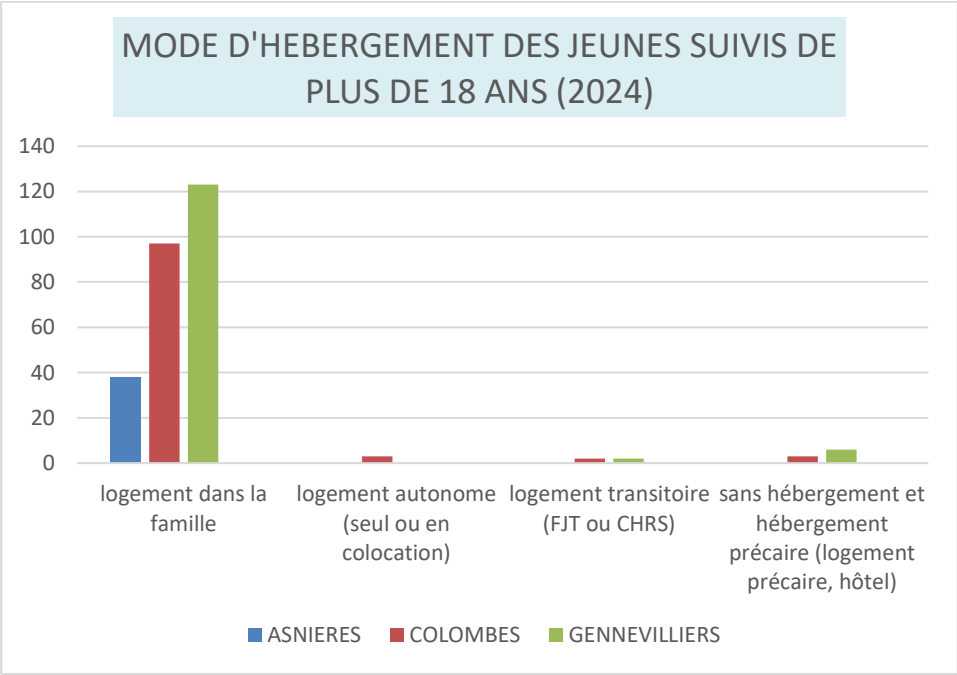
MODE D'HEBERGEMENT DES JEUNES SUIVIS DE PLUS DE 18 ANS (2024)
140
120
100
80
60
40
20
0
logement dans la famille
logement autonome (seul ou en colocation)
logement transitoire (FJT ou CHRS)
sans hébergement et hébergement précaire (logement précaire, hôtel)
ASNIERES
COLOMBES
GENNEVILLIERS

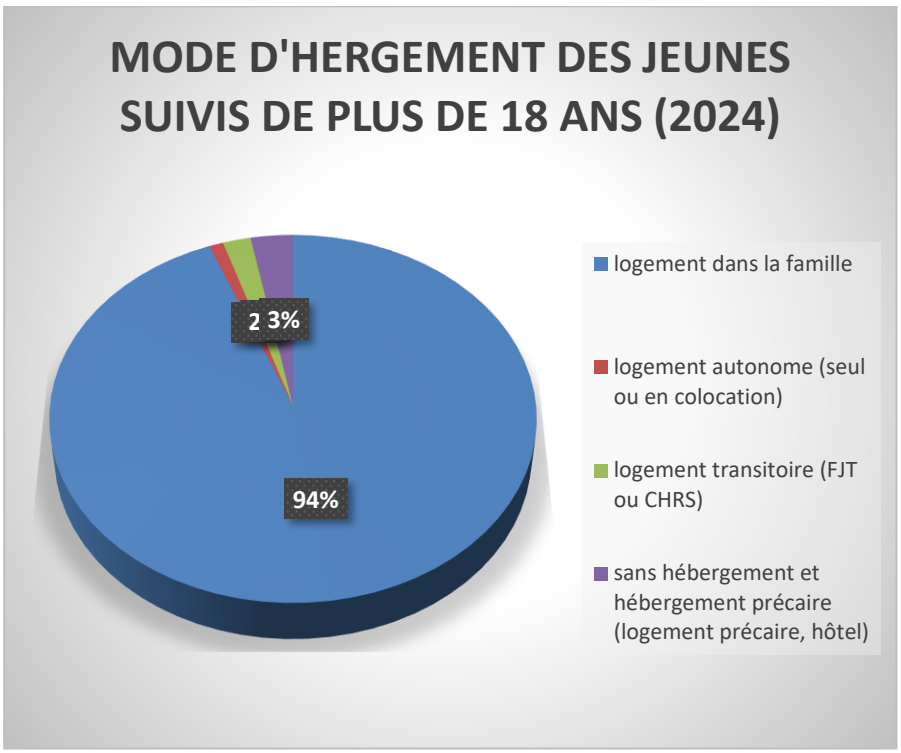
MODE D'HERGEMENT DES JEUNES SUIVIS DE PLUS DE 18 ANS (2024)
2 3%
94%
logement dans la famille
logement autonome (seul ou en colocation)
logement transitoire (FJT ou CHRS)
sans hébergement et hébergement précaire (logement précaire, hôtel)

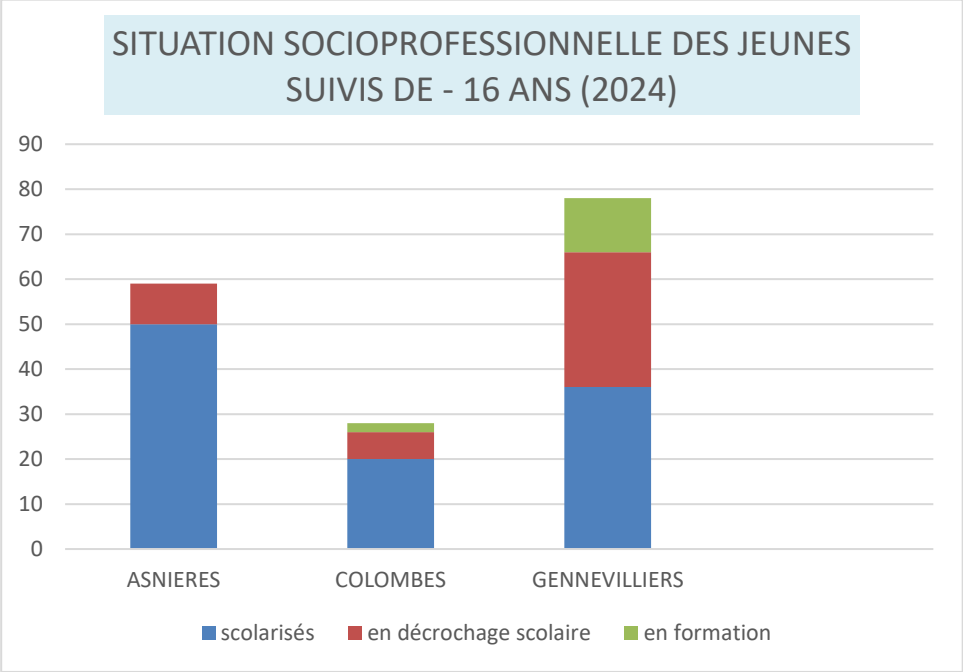
SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES SUIVIS DE - 16 ANS (2024)
90
80
70
60
50
40
30
20
10
0
ASNIERES
COLOMBES
GENNEVILLIERS
scolarisés
en décrochage scolaire
en formation

SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLES DES JEUNES SUIVIS DE - 16 ANS (GLOBAL 2024)
scolarisés
en décrochage scolaire
en formation

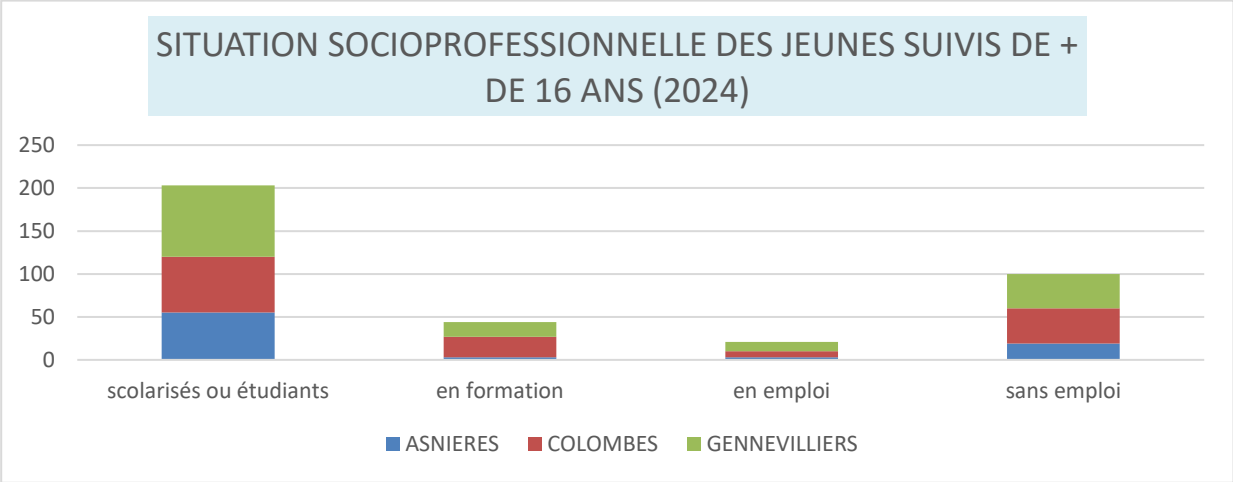
SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES SUIVIS DE + DE 16 ANS (2024)
250
200
150
100
50
0
scolarisés ou étudiants
en formation
en emploi
sans emploi
ASNIERES
COLOMBES
GENNEVILLIERS

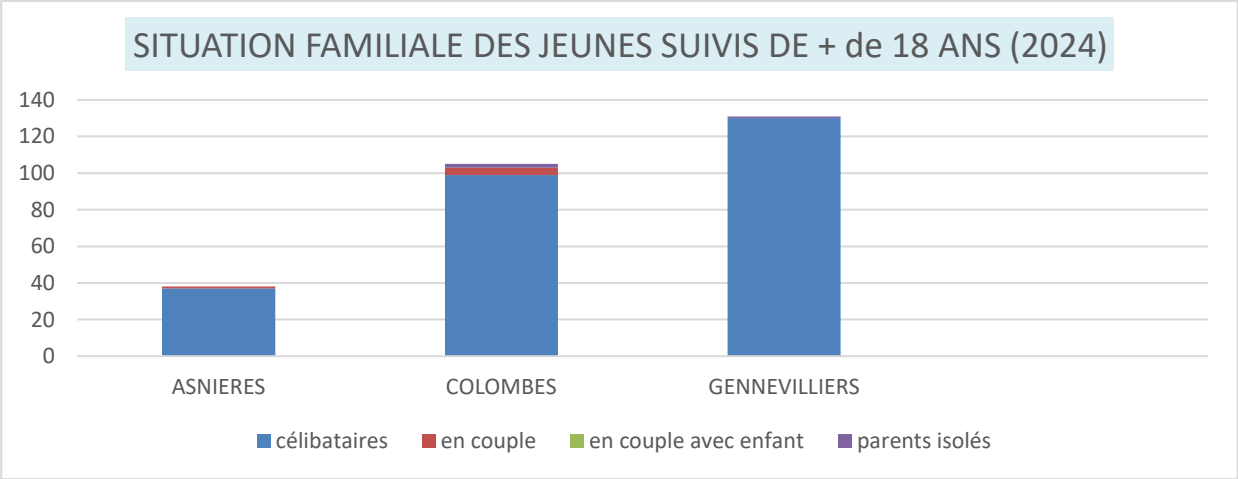
SITUATION FAMILIALE DES JEUNES SUIVIS DE + de 18 ANS (2024)
140
120
100
80
60
40
20
0
ASNIERES
COLOMBES
GENNEVILLIERS
célibataires
en couple
en couple avec enfant
parents isolés

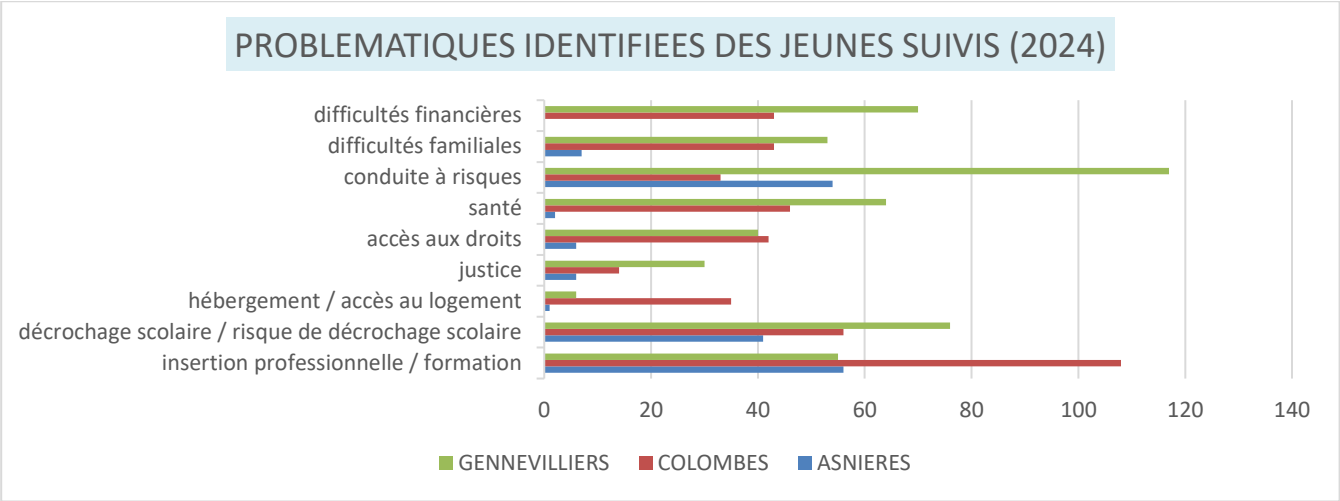

II. LE TRAVAIL DE RUE ET LA PRESENCE SOCIALE

GENNEVILLIERS

L'intensification du travail de rue et la présence sociale accrue chez les différents partenaires ont permis à l'équipe d'être identifiée au sein des différents territoires d'intervention.

Durant l'année 2024, l'équipe éducative a été sollicitée, de manière récurrente, par un public collégien dans le cadre d'un accompagnement lié à leur scolarité (recherche de stages, intervention autour de conduites à risque). De plus, une présence sociale quotidienne de l'équipe éducative aux abords des établissements a pu désamorcer certains conflits.

Les différents temps de travail de rue et de présence sociale ont favorisé la rencontre avec des jeunes non connus du service éducatif. Cette démarche « d'aller vers » est incontournable car elle permet d'aller à la rencontre des jeunes en rupture avec les institutions qui ne viendront pas d'eux-mêmes vers les éducateurs. L'équipe est connue et reconnue par les jeunes et les plus globalement par les habitants du territoire.

Au vu de la reprise des tensions et des rixes, les éducateurs ont su adapter le travail de rue afin d'assurer une présence dissuasive, de prévenir, d'apaiser les tensions et d'accompagner les jeunes exposés à ce phénomène. Le travail autour de cette problématique continue à se construire grâce à une collaboration avec les médiateurs de la ville et les animateurs des structures jeunesses qui favorise l'échange d'informations, la mise en place de stratégies et d'un accompagnement éducatif et social permettant de lutter contre cet engrenage. Ce travail collaboratif a permis d'intervenir en amont et d'éviter certains affrontements entre jeunes. Il est important de rappeler que cette synergie d'acteurs sociaux a favorisé la réduction significative des rixes inter-quartiers sur notre territoire d'intervention.

Durant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques, les éducateurs ont été vigilants quant aux signes de tensions ou de regroupement à risques. Ces temps de travail de rue ont permis de sensibiliser les jeunes aux JOP (concept, discipline…). Ce travail de proximité a pu permettre à l'équipe éducative de créer un lien avec le public féminin et les amener à s'approprier l'espace public.

Perspectives 2025

- Assurer une veille préventive permettant de lutter contre le phénomène des rixes
- Consolider et développer le travail partenarial
- Renforcer le travail de rue et la présence sociale permettant la rencontre avec le public féminin
- Favoriser l'identification de l'équipe par la mise en place d'actions au sein des quartiers d'intervention.

COLOMBES

L'année 2024 a été marquée par une intensification du travail de rue sur le quartier des Fossés-Jean. Dans un contexte social et économique toujours plus complexe, notre présence éducative sur le terrain a permis d'accompagner un public en grande difficulté, notamment les jeunes en rupture, les familles en situation de précarité et les habitants confrontés à l'exclusion sociale.
Le travail de rue a eu pour objectif principal d'établir un contact régulier avec les jeunes les plus éloignés des institutions, de repérer et d'accompagner les situations de fragilité et de proposer des actions éducatives adaptées aux besoins du territoire. Le travail de rue et la présence sociale ont permis de :

1) Maintenir une présence éducative régulière dans l'espace public pour assurer un lien de confiance avec les jeunes et prévenir les conduites à risque (violences, addictions, décrochage scolaire).
2) Aller vers les jeunes en situation de rupture ou d'errance et leur proposer un accompagnement social, éducatif et professionnel.
3) Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs d'insertion en servant de relais entre les jeunes et les structures locales (Mission Locale, France Travail, centres sociaux, associations).
4) Favoriser le lien social entre les habitants et les institutions pour améliorer la cohésion dans le quartier et renforcer le dialogue entre les différents acteurs.
5) Soutenir la parentalité en accompagnant les familles confrontées à des difficultés éducatives ou économiques.
6) Collaborer avec les partenaires locaux pour coordonner les actions en direction de la jeunesse et maximiser l'impact des interventions.

Perspectives 2025 :

Le travail de rue mené en 2024 aux Fossés-Jean a permis de renforcer la présence éducative auprès des jeunes en difficulté et de tisser un réseau de soutien avec les acteurs locaux. L'enjeu pour 2025 sera d'intensifier ces actions tout en développant de nouveaux outils pour mieux répondre aux défis du territoire.

ASNIERES

Au début de l'année 2024, l'équipe éducative P.A.GE. Asnières a structuré son travail de rue autour d'une approche spécifique visant à établir une relation de confiance avec le public jeune.
C'est donc à travers ces deux modes d'intervention (Travail de rue/Présence Sociale) que nous nous sommes déployés sur le territoire des Hauts d'Asnières. Afin de formaliser ce travail, nous avons fait le choix de décliner notre action en intervenant dans les sous quartiers définis à savoir :

- Les Mourinoux
- Les Freycinets
- Les Pompiers
- Les Courtilles

Les Mourinoux
L'équipe éducative a constaté une occupation accrue de la place centrale (Zone des commerces) par des adultes en situation de précarité.
Parallèlement, des jeunes (12-15 ans) ont investi les caves des immeubles comme lieux de rencontres.

Par ailleurs nous avons fait état d'une recrudescence des rixes entre jeunes du quartier et ceux des secteurs voisins, de fait nous avons renforcer le travail de rue et la coordination avec les acteurs de la médiation.
Enfin, les liens avec des structures locales comme le Centre Social Louise Michel et le Service Médiation ont été consolidés pour mieux accompagner les jeunes et les familles.

Les Freycinets
Les éducateurs ont renforcé leur présence auprès des jeunes, notamment au City Stade, où le football a facilité les interactions éducatives. Des échanges ont aussi eu lieu en pieds d'immeubles avec des 16-18 ans, malgré des interrogations de jeunes adultes (19-25 ans) sur notre présence. Le regroupement de jeunes dans les caves a soulevé des réflexions sur l'occupation de l'espace public de ce quartier. Des rixes près du collège Malraux et de la médiathèque ont entraîné des interventions policières et la fermeture temporaire de cette dernière. L'équipe éducative a intensifié la médiation et collaboré avec la médiathèque pour proposer des activités, favorisant le dialogue et le respect des règles de vie collective.

Quartier « Les Pompiers »

Les éducateurs ont observé de l'occupation de l'espace public par les jeunes adultes (20/25 ans) rue Christophe. Le travail de rue vers le square Clémenceau a facilité un premier contact avec les 11-18 ans.

Les Courtilles

Les affrontements entre jeunes d'Asnières et de Gennevilliers, souvent organisés via les réseaux sociaux, se sont intensifiés, notamment à la veille des vacances scolaires dans le quartier Les Courtilles. Ces épisodes se sont produits durant l'année notamment à proximité de la patinoire en l'absence de caméras de surveillance, mais aussi au niveau du fastfood Mac Donald.

Face à cette situation, une collaboration entre médiateurs et éducateurs des deux villes a été mise en place pour mieux intervenir en amont. Par ailleurs, les jeunes du quartier des Courtilles semblent absents de ces rixes, probablement en raison de la transformation urbaine en cours, tandis que ceux des Mourinoux restent fortement impliqués.

Perspectives 2025 :

- Renforcer la coordination locale avec les acteurs jeunesses
- Mettre en place des instances inter villes dans la lutte du phénomène des rixes
- Développer la relation éducative avec le public féminin
- Renforcer l'identification de l'équipe éducative

III. LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

GENNEVILLIERS

L'identification de l'équipe éducative et la mise en place d'actions menées conjointement avec les partenaires ont favorisé l'augmentation des accompagnements individuels en 2024. Cette année, les éducateurs ont accompagné les jeunes principalement autour des problématiques liées :

- Au logement (avec des mises à l'abri et la réalisation de 10 fonds d'insertion jeunes d'urgence)
- Aux conduites à risques
- Au décrochage scolaire
- A l'insertion professionnelle
- Aux difficultés familiales avec la réalisation de médiations familiales

Pour accompagner de manière efficiente les jeunes, les éducateurs se sont appuyés sur un travail en partenariat permettant une approche globale et coordonnée et une meilleure efficacité des actions. Cette collaboration a permis de mieux comprendre et répondre aux besoins des jeunes. Il semble alors nécessaire, pour lutter contre l'exclusion et les violences qui touchent la jeunesse, de coconstruire des parcours favorisant l'insertion sociale et professionnelle.

Perspective 2025

- Favoriser une approche pluridisciplinaire en renforçant le partenariat
- Mobiliser les jeunes désœuvrés à fréquenter les structures d'insertion professionnelle.
- Sensibiliser le jeune sur la notion de citoyenneté et du vivre ensemble.
- Prévenir les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux
- Proposer des permanences de professionnels dans notre structure afin de répondre rapidement aux besoins du jeune et définir ensemble son projet professionnel

COLOMBES

L'insertion professionnelle et le décrochage scolaire demeurent les problématiques prédominantes des accompagnements individuelles pour l'année 2024. Ces deux problématiques sont souvent liées et s'inscrivent dans un contexte plus large de précarité sociale et d'un manque d'adéquation entre les aspirations des jeunes et les opportunités qui leur sont proposées. C'est le résultat de plusieurs facteurs : individuels, familiaux, scolaires, sociaux et environnementaux fragilisant progressivement le parcours du jeune.

L'année 2024 a également été marquée par la sollicitation régulière de l'équipe éducative concernant les violences intrafamiliales engendrant ainsi des problématiques de santé mentale. Les éducateurs ont donc fait face à des situations urgentes et complexes nécessitant la mise à l'abri de certaines familles. Les jeunes en souffrance psychique étaient, pour la plupart, en rupture avec les institutions et réticents, pour certains, à consulter. Ainsi, les éducateurs ont joué un rôle clé pour offrir un espace d'expression sécurisé et déconstruire les préjugés sur la santé mentale notamment les réticences pour rencontrer un psychologue. L'un de enjeux majeurs a été de favoriser l'accès aux soins tout en respectant la volonté du jeune. Ce travail s'est basé sur une approche souple et individualisée s'inscrivant dans un réseau d'acteurs spécialisés. L'objectif étant d'aider le jeune à sortir de la violence, à se reconstruire et à trouver des alternatives pour un avenir plus serein.

Perspectives 2025 :

Face à ces problématiques, l'équipe éducative devra continuer à mettre en place des stratégies adaptées pour réduire le décrochage scolaire et favoriser l'insertion professionnelles. Le but étant :

- Développer des moyens pour lutter contre le décrochage scolaire en identifiant rapidement les jeunes à risque dès les premiers signes, en développant des alternatives pédagogiques (classe relais, école de le 2nd chance.) et en renforçant la médiation scolaire grâce à la mise en place de dialogue entre l'école et la famille.
- Favoriser l'insertion professionnelle en s'appuyant sur un réseau de partenaires

- S'appuyer sur des approches innovantes intégrant le numérique, l'inclusion sociale et de nouvelles formes d'apprentissage.

De plus, pour faire face aux situations complexes auxquelles ils sont confrontés, les éducateurs doivent continuer à se former et développer de nouvelles compétences professionnelles.

ASNIERES

Avec l'arrivée de nouveaux éducateurs, l'accompagnement individuel s'est inscrit dans une démarche faisant suite à :

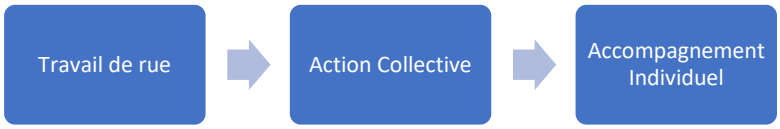

Ce travail éducatif nous a permis d'engager des accompagnements individuels, notamment auprès de collégiens issus de l'Atelier Relais. De plus, le bouche-à-oreille entre jeunes a facilité des contacts menant à des suivis lors du travail de rue. Notre démarche qualitative repose sur l'importance du temps dans la construction de la relation éducative menant à un accompagnement effectif.

Par ailleurs, la dynamique partenariale avec divers services et associations mandatées (SST 2, AED/AEMO/PJJ) a permis des accompagnements adaptés et dans une approche complémentaire.

Perspectives 2025 :

- Remobiliser le jeune dans son parcours en l'aidant à développer sa capacité à agir
- Développer le partenariat pour une approche pluridisciplinaire
- Renforcer le lien avec les familles

IV. LES ACTIONS COLLECTIVES

GENNEVILLIERS

Les différentes actions collectives mises en place durant l'année 2024 ont permis de rassembler les jeunes autour des moments conviviaux et fédérateurs afin de créer et/ou renforcer le lien. Ces actions ont été un levier permettant de déceler des difficultés personnelles que rencontreraient ces jeunes et leurs familles. De plus, l'équipe éducative a organisé des actions collectives dans les structures des partenaires (structure jeunesse, centre culturel…). L'objectif était d'aller à la rencontre du public dans leur environnement afin

d'être identifié comme personne ressource et/ou renforcer le lien. Pour certains parents, la présence des éducateurs apporte un cadre sécurisant.

Certaines actions collectives ont permis de créer du lien et de la confiance pour des accompagnements individuels.

La réalisation des plusieurs chantiers éducatifs fut l'occasion pour des jeunes, d'acquérir une première expérience professionnelle et de financer des projets collectifs.

Le séjour de rupture réalisé avec un groupe de filles a renforcé la relation éducative et a créé un espace de parole pour verbaliser leur mal être.

Les actions collectives menées durant l'année 2024 se sont, ainsi, inscrites dans une approche globale afin de développer les compétences des jeunes mais aussi les protéger et favoriser leur insertion sociale.

Perspectives 2025 :

- Impliquer les jeunes dans la construction de projets
- Continuer à proposer des actions permettant le développement des compétences
- Renforcer la coopération multi-acteurs
- Favoriser une approche intergénérationnelle
- Favoriser la mixité
- Développer les actions collectives dans nos locaux notamment grâce aux travaux d'aménagement.
-

COLOMBES

Les actions collectives sont essentielles pour renforcer le lien social, favoriser l'insertion et prévenir les risques d'exclusion. Elles vont au-delà de l'accompagnement individuel en mobilisant des dynamiques de groupe. L'un des objectifs majeurs est de permettre aux jeunes de sortir de l'isolement en leur offrant des espaces de socialisation et d'échange. Ces actions favorisent l'intégration et renforcent le sentiment d'appartenance à une communauté.

À travers les différents projets collectifs mis en place durant l'année 2024, (sport, culture, insertion professionnelle, chantiers éducatifs, séjours…), les jeunes ont pu acquérir des compétences relationnelles, ont appris à coopérer, à prendre des responsabilités et ont réussi à développer l'estime de soi, ce qui les prépare à une meilleure insertion sociale et professionnelle. Ces actions collectives leur ont alors permis de se sentir acteurs de leur propre parcours. De plus, en créant des espaces de dialogue et de médiation, ces actions ont contribué à apaiser les tensions entre jeunes, entre générations, ou avec les institutions (police, écoles, services sociaux). Elles ont donc participé à la régulation des conflits et à la promotion d'une citoyenneté active.

Perspectives 2025

En 2025, les actions collectives mises en place par l'équipe éducatives doivent continuer à s'adapter aux évolutions sociales, économiques et technologiques. Elles doivent, aussi, se concentrer sur la nécessité de renforcer l'accompagnement des jeunes, de diversifier les interventions et de mieux coordonner les actions entre les différents acteurs du territoire. L'équipe éducative de Colombes s'engage à poursuivre le travail mené en 2024 en :

- Encourageant la participation active des jeunes : co-construire les actions avec eux pour qu'ils deviennent acteurs de leur territoire.
- S'adaptant aux évolutions sociales : intégrer les préoccupations émergentes (écologie, numérique, précarité…).
- Renforçant le travail partenarial : collaborer avec les collectivités, associations locales et structures éducatives.
- Valorisant les projets afin d'évaluer l'impact positive des actions mises en place et à mettre en évidence les capacités et les initiatives des jeunes.
- Créant des espaces d'expression, de rencontre et d'apprentissage qui permettent aux jeunes de se projeter positivement dans l'avenir.

ASNIERES

La volonté de notre équipe éducative de développer des actions collectives a permis d'accompagner les jeunes tout en renforçant notre visibilité afin d'être « connu et reconnu ». L'arrivée de nouveaux éducateurs a contribué à dynamiser cette approche en favorisant la mise en place d'actions collectives.

Les actions menées ont constitué des leviers de socialisation et d'apprentissage au sein de ces temps collectifs. Dans cette démarche, nous avons choisi de proposer des actions collectives autour de différentes thématiques :

- Estime de soi

- Mobilité

- Santé

- Citoyenneté

- Orientation scolaire et professionnelle

- Prévention des rixes

- Prévention liée aux réseaux sociaux

Ces actions collectives ont joué un rôle essentiel dans la relation éducative, tout en permettant un accompagnement individualisé de qualité. En tenant compte des besoins identifiés, les jeunes ont bénéficié d'un espace quant à leur épanouissement, où ils ont pu exprimer leurs difficultés et leurs attentes.

Par ailleurs, la médiation offerte par ces actions collectives à participer au lien de confiance entre les jeunes et l'équipe éducative.

Perspectives 2025 :

- Pérenniser les actions atour des conduites à risques
- Développer des actions interservices
- Impliquer les jeunes dans la construction de projets

V. LE PARTENARIAT

GENNEVILLIERS

Durant l'année 2024, l'équipe éducative s'est appuyé sur le travail en partenariat pour conforter son observation et son regard quant à l'orientation et à l'accompagnement des jeunes. C'est ainsi que le service de Gennevilliers a pu renforcer son travail de collaboration avec les différents acteurs et mettre en place des conventions avec certaines structures dans le but de formaliser les modalités d'interventions et de mutualiser les ressources et les compétences. Cette formalisation garantit la continuité du travail mis en place à destination d'un public parfois très fragile.

Éducation nationale

Pour cette année 2024, nous avions en perspective de renforcer les relations partenariales en les concrétisant par une convention. Aussi, pour cette rentrée scolaire 2024, l'équipe de Gennevilliers et le collège Guy Môquet ont mis en place une convention permettant au collège de solliciter les éducateurs concernant des situations préoccupantes de certains élèves. De ce fait, les éducateurs interviennent régulièrement non seulement à l'extérieur mais aussi à l'intérieur du collège. Les éducateurs ont pu instaurer des ateliers hebdomadaires sur la pause méridienne avec un groupe d'élèves coanimés par l'assistant social et le médiateur du collège. Les thèmes abordés et préparés en amont traitent la problématique des conduites à risques. La sélection des jeunes participants est réalisée en collaboration avec les CPE du collège au vu des problématiques qu'ils rencontrent.

L'intervention des éducateurs s'étend à l'extérieur de l'établissement scolaire avec une présence lors des sorties de classes qui permet d'échanger avec les collégiens face aux différentes tensions et rivalités inter quartiers.

Fil continu

Nous avons continué nos interventions hebdomadaires au sein de cette structure afin de prendre en charge les collégiens exclus. Au-delà de nous faire connaitre par les jeunes, nos ateliers ont permis de déboucher sur des accompagnements individuels. Partenaires de longue durée, nous entretenons de très bonnes relations avec l'équipe professionnelle du fil continu. Le travail de collaboration avec les éducateurs de l'APSDE est de qualité. Une convention est en cours d'élaboration dans le but de pérenniser le travail en partenariat

Mission Locale

Nous avons sollicité la Mission Locale dans le cadre de l'accompagnement de certains jeunes. Ces derniers souhaitaient connaitre les différents dispositifs proposés par la Mission Locale. De plus, les éducateurs et les conseillers sont en lien constant par rapport à des situations de jeunes accompagnés conjointement par nos services respectifs. La présence régulière de l'équipe éducative dans les locaux de la Mission Locale facilite les échanges. Nous avons pu rencontrer dans nos locaux les professionnels de la Mission Locale dans le but de définir ensemble les modalités d'un partenariat de qualité et de proposer une permanence dans notre structure d'un conseiller qui pourra rencontrer les jeunes en rupture avec les institutions.

Synergie Family

L'équipe éducative a pu consolider le partenariat avec cette structure. Le tournoi E-gaming coconstruit et organisé avec Synergie Family a été une action phare qui a mobilisé de nombreux jeunes. Le chargé de Mission de Synergie Family reçoit régulièrement des jeunes en situation d'échec professionnel dans les locaux éducatifs afin d'échanger sur leur situation et de les intégrer au dispositif CEJ rupture. Ces rencontres ont pour but de proposer aux jeunes une formation adaptée à leurs profils et besoins.

Espace santé jeunes

Le partenariat avec l'Espace Santé Jeunes nous permet d'orienter aisément des jeunes vers cette structure. De même, l'équipe de l'ESJ nous oriente régulièrement de jeunes présentant des carences éducatives. Nous sommes aussi conviés aux activités proposées par ce service à destination des jeunes. De ce fait, en 2024, les éducateurs ont pu participer à des ateliers ayant pour thématique : le sexisme. Cette collaboration a facilité l'orientation de jeunes vers notre structure.

L'équipe de développement local

La collaboration entre l'équipe de développement local et les éducateurs est essentielle pour répondre aux enjeux sociaux et renforcer l'impact des actions menées sur le territoire. De ce fait, des temps d'échanges et de réflexions ont été réalisés entre les éducateurs et les agents de développement locaux dans le but de mettre

en place des activités à destination de notre public d'intervention. Ce partenariat a ainsi permis de mener des projets communs sur le territoire (tournoi de foot, chantiers...) et de toucher un public féminin.

Le Service des solidarité Territoriale (S.S.T 2)

Tout au long de l'année, nous avons développé une relation de proximité avec l'équipe du SST2. En effet, nous sommes conviés une fois par mois à la commission FIJ afin de traiter des dossiers de jeunes en situation précaire. Cette année, l'équipe éducative a présenté une dizaine de dossiers Fonds Insertion jeune. En 2024, les demandes de mise à l'abri, d'aides alimentaires et vestimentaires ont été nombreuses.

Dans la continuité de notre dynamique partenariale, nous comptons renforcer nos liens avec l'équipe du SST afin d'améliorer le suivi des jeunes. Une rencontre en début d'année nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement de leurs services et d'identifier nos interlocuteurs privilégiés afin de faciliter le travail collaboratif.

Les services jeunesse et les médiateurs de la ville

Notre équipe est en lien avec les services jeunesses et les médiateurs de la ville dans le but de co-construire des projets, de mettre en place des actions de médiation et de prévention, de partager les informations concernant nos quartiers d'intervention et de coordonner nos actions par rapport aux conflits inter quartiers et inter villes.

Le dispositif Synergie

Ce partenariat à pour but de nous réfléchir ensemble dans le but de lutter contre le phénomène « d'appartenance à». Ces temps de rencontre nous permettent de construire ensemble des projets qui répondent aux besoins du territoire, de mutualiser nos compétences et d'apporter des réponses adaptées aux profils des jeunes.

Le dispositif égalité filles/garçons

En 2024, l'équipe éducative a été un acteur majeur sur ce dispositif en participant assidûment aux temps de travail pour favoriser la mixité. Ce partenariat a permis de mettre en place une action collective (Soirée Roller) afin de promouvoir la pratique sportive du public féminin. Une centaine de jeunes filles ont été présentes sur cet évènement**.**

<u>Perspectives 2025 :</u>

- Consolider et développer le partenariat

- Favoriser une approche multidimensionnelle, inclusive et collaborative.

- Intensifier la présence sociale chez les partenaires.

- Proposer des temps d'échanges sur des thématiques diverses permettant la montée en compétences des équipes.

- Formaliser le partenariat par la mise en place de conventions

COLOMBES

Le travail en partenariat en prévention spécialisée est une approche essentielle pour accompagner les jeunes. Il repose sur une collaboration étroite entre plusieurs acteurs afin d'apporter une réponse globale et adaptée aux besoins des jeunes. Cette collaboration favorise une mutualisation des compétences et des ressources renforçant ainsi l'efficacité des actions éducatives et sociales.

Le collège Jean-Baptiste Clément

Les éducateurs interviennent au sein du collège afin d'accompagner les jeunes en difficulté, prévenir le décrochage scolaire et favoriser leur inclusion sociale. Cette intervention repose sur une approche éducative et sociale, en complément du travail des équipes pédagogiques. L'équipe éducative participe également, dans le cadre du Groupe de Prévention au Décrochage Scolaire (GPDS), à des réunions mensuelles regroupant les CPE, l'assistante sociale, l'infirmière et la réussite éducative durant lesquelles sont évoquées les situations des jeunes décrocheurs ou en voie de l'être. Le but étant de réfléchir ensemble à des stratégies d'accompagnement visant à réduire les problématiques rencontrées par le jeune. Le partenariat avec le collège en 2024 s'est renforcé grâce à la mise en place d'une convention qui a légitimé la présence des éducateurs tous les vendredis durant la pause méridienne en proposant des ateliers de prévention et de jeux de société aux collégiens. L'équipe a donc proposé 20 ateliers à destination de 98 jeunes âgés de 11 à 15ans.

L'objectif pour l'année 2025 est de proposer en partenariat avec la réussite éducative et le centre socioculturel des Fossés-Jean un accueil des jeunes temporairement exclus du collège Jean-Baptiste Clément. De plus, il est nécessaire pour l'équipe éducative d'agir en prévention pour éviter l'exclusion et aider les jeunes à s'épanouir dans leur parcours scolaire et personnel.

La réussite éducative : RE

Le travail avec la réussite éducative s'est accentué en 2024. Nos équipes respectives ont pu mettre en place un ciné débat sur de la thématique des écrans. En parallèle, le travail d'orientation continue à se faire afin de proposer aux jeunes un suivi autour de leur scolarité. Une convention quadripartite (P.A.GE, réussite éducative, centre socio-culturel des Fossés-Jean et le collège JBC) a été mise en place afin d'accueillir et d'accompagner les jeunes temporairement exclus du collège Jean-Baptiste Clément.

Le CIO : Centre d'Information et d'Orientation

L'équipe éducative collabore avec le CIO afin d'accompagner les jeunes qui rencontre des difficultés dans leur parcours scolaire et professionnelle. Cette coopération permet de prévenir le décrochage scolaire et de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes les plus vulnérables.

Le Service des Solidarités Territoriales (S.S.T 5)

Les éducateurs collaborent étroitement avec le S.S.T5 pour accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité. Une orientation est effectuée vers cette structure qui propose une offre de service de solidarités du 1er au grand âge. Les équipes de professionnels présentes sur place assurent l'évaluation pluridimensionnelle de toutes les vulnérabilités et de toutes les situations de tension, notamment en matière de protection de l'enfance, de prévention des expulsions prenant en compte la personne et la famille dans toutes les dimensions de leur vie. Les éducateurs participent, aussi, à des réunions pluridisciplinaires regroupant les différents acteurs présents dans l'accompagnement du jeune et de sa famille.

L'équipe éducative siège, depuis plusieurs années, au dispositif appelé Commission Locale d'Insertion Jeune (CLIJ) organisée par le service Veille Active Jeune regroupant différents partenaires locaux.

La Protection Judiciaire de la Jeunesse (P.J.J)

L'équipe travaille en étroite collaboration avec la P.J.J pour accompagner conjointement des jeunes ayant des problématiques de justice, prévenir la récidive et favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Ce partenariat s'appuie sur une approche éducative et un suivi individualisé, en complément des mesures judiciaires. En 2024, 8 jeunes ont été suivis dans le cadre de mesures éducatives.

L'Espace Santé Jeune

P.A.GE Colombes collabore avec l'Espace Santé Jeunes pour accompagner les jeunes sur les questions de santé physique, mentale et sociale. Ce partenariat permet d'apporter un soutien global aux jeunes en combinant l'approche éducative de la prévention spécialisée et l'expertise médicale et psychologique de l'ESJ. Grâce à cette collaboration, les jeunes en situation de vulnérabilité peuvent bénéficier d'un suivi adapté à leurs besoins. Le travail avec l'Espace Santé Jeunes a permis de : faciliter l'accès aux soins, de prévenir les conduites à risque, d'accompagner la santé mentale, de soutenir les jeunes dans leur parcours

de vie et de créer un cadre bienveillant. Ainsi, en 2024, 25 jeunes ont été orientés vers l'Espace Santé Jeunes.

Le centre socio-culturel des Fossés-Jean (Espace Jacques Chirac)

En 2024, dans le cadre de la semaine sans écrans, l'équipe éducative a proposé des ateliers de prévention et de sensibilisation en partenariat avec le centre socio-culturel des Fossés-Jean. De plus, les animateurs et les éducateurs ont été en lien par rapport à des situations de jeunes. Les éducateurs ont également accompagné, trois familles dans l'inscription de leur enfant au CSC afin que ces derniers bénéficient notamment des ateliers d'aide aux devoirs.

Les services de la Ville de Colombes

L'équipe éducative travaille régulièrement avec les différents services de la Ville dont le service politique de la ville, le service vie associative, les centres sociaux, le service jeunesse mais aussi le service prévention sécurité avec une participation aux ateliers thématiques du CLSPD *(Contrat Locale Sécurité et Prévention de la Délinquance)* et à la réunion plénière.

La Mission locale

La convention établie entre la Mission Locale et P.A.GE Colombes favorise le travail en synergie entre les deux structures. Ce partenariat permet à l'équipe éducative de repérer, d'orienter et mobiliser les jeunes éloignés de dispositifs d'insertion, de créer une continuité éducative et sociale pour les jeunes en rupture, de lever les freins à l'emploi et à la formation et de favoriser l'accès aux dispositifs de la Mission Locale via un accompagnement renforcé. Pour ce faire, durant l'année 2024, les éducateurs ont orientés 18 jeunes à la Mission Locale qui ont pu intégrer le dispositif C.E.J (Contrat Engagement Jeunes). Des échanges réguliers sont également effectués entre les conseillers de la Mission Locale et les éducateurs sur les situations des jeunes. Ces échanges permettent de renforcer la complémentarité entre les deux structures et d'assurer un accompagnement cohérent et adapté aux besoins des jeunes

Entr'Actes

Les éducateurs participent au groupe de réflexion sur la prévention du suivi et de la radicalisation, organisé par Entr'actes. Des formations sont également proposées aux éducateurs favorisant ainsi la montée en compétences.

Le partenariat culturel et sportif

Dans le cadre d'actions collectives aux Fossés-Jean, le partenariat avec le théâtre Kalam, Synergie Family, Mouv'Asso et l'association Strata'jm s'est poursuivi en 2024. Ces collaborations ont favorisé l'expression et la créativité et renforcer le lien social et la cohésion. Ce travail commun permet de construire des ponts vers l'insertion, tout en renforçant le rôle des activités culturelles et sportives dans le processus éducatif.

Les bailleurs :

En 2024, P.A.GE Colombes a réalisé en partenariat avec Adoma et Colombes Habitat Public, 3 chantiers éducatifs qui ont permis le financement de projets collectifs.

Perspectives 2025 :

Le partenariat en prévention spécialisée est essentiel pour assurer une réponse collective et adaptée aux besoins des jeunes. En alliant les compétences des différents acteurs, ce travail en collaboration permet d'apporter une expertise et de favoriser un accompagnement dynamique et structuré permettant aux jeunes de construire un avenir plus stable et épanouissant. Ainsi, il s'avère nécessaire, en 2025, de continuer à renforcer et développer le partenariat avec les différentes structures dans le but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes accompagnés.

ASNIERES

Collège Malraux

De par notre travail de rue et notre présence sociale, les collèges situés sur notre territoire d'intervention constituent un point d'ancrage essentiel pour notre action éducative. Afin de répondre au mieux aux enjeux, nous avons mis en place, auprès des classes de 5e et de la section SEGPA, des ateliers de prévention sur les réseaux sociaux, les rixes et le harcèlement.

Collège Auguste Renoir

Notre capacité à intervenir au sein du collège Renoir afin de proposer une présence sociale à nécessité l'élaboration d'une convention partenariale pour l'animation d'ateliers (présentation missions PAGE, prévention Réseaux Sociaux, Harcèlement) au sein de l'établissement.

Médiateurs scolaires départementaux

La volonté d'agir auprès des collégiens, nous a amené à participer à des groupes de travail avec les médiateurs scolaires départementaux (thèmes abordés : rixes, décrochage scolaires). L'idée a été d'établir un diagnostic partagé et de définir un travail éducatif collaboratif.

Dispositif ACTE

La mise en place d'un dispositif municipal d'accueil de collégiens temporairement exclus, nous a amené à participer à l'encadrement et l'accompagnement de jeunes dont les problématiques satellites ont nécessité notre intervention éducative.

Espace Santé Jeunes

Plusieurs situations éducatives ont nécessité un accompagnement psychologique. Ainsi plusieurs orientations de jeunes vers l'ESJ ont été réalisés dans le cadre d'accompagnements individuels éducatifs.

Collectif des Parents d'élèves Poincaré B

A la demande d'un collectif de parents d'élèves nous avons mis en place une animation Atelier Prévention des Réseaux Sociaux + Présentation missions PAGE suite à une intervention auprès des classes de cycle 3 (CM2).

École élémentaire Poincaré B

De par les enjeux éducatifs notamment à la consommation des écrans et des réseaux sociaux et à la demande de la direction de l'école élémentaire, un Atelier Prévention Réseaux Sociaux a eu lieu en direction des élèves de CM2.

Association MAOJA

Dans le cadre du projet de service en lien avec les objectifs généraux, nous avons coanimé un Atelier Engagement Citoyen en direction de jeunes 16/25 ans.

Centre de Loisirs Jeunes Police Nationale

Afin d'engager des relations positives entre les jeunes et les institutions nous avons participé à un groupe de travail « actions citoyennes » en vue d'actions et projets.

Intervalle 92

Dans le cadre du chantier en septembre 2024, nous avons fait appel pour le portage salarial et l'encadrement technique à cette association d'insertion.

PRE

Afin de lutter contre le décrochage scolaire, nous avons participé aux commissions du Programme de la Réussite Éducative afin de soutenir et d'accompagner les jeunes en difficulté.

Organisme de Formation CEMEA

La convention signée entre PAGE et CEMEA a permis d'accueillir des stagiaires et aux éducateurs d'Asnières de participer à un séminaire portant sur le thème "Les Rixes" animé par Marwan Mohamed sociologue.

Ramsès KEFI (écrivain/journaliste)
Dans le cadre de l'Atelier Prévention des Rixes, nous avons sollicité l'écrivain Monsieur KEFI afin d'encourager ou de renouer avec l'acte de lecture. Cette initiative nous a permis de remettre plus de 150 ouvrages à un public collégien.

Bailleur Social SEQENS
En septembre 2024, le chantier d'insertion a offert une immersion au sein du bailleur social SEQENS, permettant aux participants de découvrir différents métiers au cours d'une journée dédiée.

Association Vagabond Crew
Dans le cadre d'un chantier citoyen mis en place par l'association V.C, nous sommes intervenus lors d'un atelier pour présenter nos missions et sensibiliser les participants aux conduites à risques.

Association Sport Urbain Asnières
Partant de nos objectifs généraux, nous avons accompagné la création d'une association loi 1901, portée par des jeunes souhaitant s'investir dans leur quartier. Cette initiative a visé à éveiller leur engagement citoyen et à renforcer leur implication locale. Dans cette dynamique, nous avons coanimé un atelier intitulé "Santé/Sport".

Centre Social Municipal Aimé Césaire
Cet équipement municipal joue un rôle essentiel dans notre accompagnement éducatif auprès des jeunes. En tant que lieu ressource pour les familles, il facilite notre prise de contact avec ce public. Nous considérons en effet qu'il est primordial d'associer les familles au travail éducatif mené auprès des jeunes. Cet équipement constitue ainsi un relais important de notre action éducative. Dans cette dynamique, nous avons travaillé tout au long de l'année 2024 à l'élaboration d'une convention partenariale, visant à mettre en place des actions thématiques adaptées aux besoins du territoire.

Centre Social Louise Michel
Cet équipement associatif, dédié aux familles, constitue un lieu ressource et d'initiative pour les habitants du quartier des Mourinoux. Grâce à sa proximité avec les familles, la direction de ce centre social nous oriente des jeunes pour des accompagnements éducatifs. En 2024, cette collaboration a permis l'orientation de plusieurs jeunes, ouvrant ainsi la possibilité à l'élaboration d'une convention partenariale.

Association L'Art et L'Asnières

Partant de nos objectifs généraux, nous avons accompagné la création d'une association loi 1901, portée par des jeunes souhaitant s'investir dans leur quartier. Cette initiative a visé à éveiller leur engagement citoyen et à renforcer leur implication locale. Dans cette dynamique, nous avons coanimé un atelier intitulé "Engagement associatif", offrant aux participants des outils et des repères pour structurer et concrétiser des projets citoyens.

Association 100-8

Partant de nos objectifs généraux, nous avons accompagné la création d'une association loi 1901, portée par des jeunes souhaitant s'investir dans leur quartier. Cette initiative a visé à éveiller leur engagement citoyen par le sport et à renforcer leur implication locale notamment dans la lutte des rixes. De cette dynamique, nous avons coconstruit un tournoi de foot rassemblant différents quartiers afin de déconstruire certains codes sociaux (conduites à risques).

APES

L'organisation de chantiers est coorganisé par ce partenaire qui au titre de la Taxe TFPB a permis le financement de chantiers.

Lycée Auguste Renoir

Afin de proposer une présence sociale au sein du lycée, nous participons au CESCE (Comité d'Éducation, à la Citoyenneté et à l'Environnement).

Dispositif Atelier Relais

Ce dispositif s'adressant aux collégiens rencontrant des difficultés, nous avons animé des groupes de parole afin d'aborder différents thèmes (rixes, scolarité, citoyenneté).

Service des Solidarités Territoriales (S.S.T 2)

Partenaire institutionnel, nous menons un travail éducatif commun notamment à travers notre participation aux CTEA (Concertation Territoriale Enfance Adulte).

Médiateurs Ville

Partageant des missions communes, nous avons participé en 2024 au Copil du dispositif Ville Objectif Prévention, afin de développer des actions de prévention et de médiation à destination des jeunes.

Mission Locale

Partenaire institutionnel de l'insertion professionnelle des jeunes, nous avons participé à différents temps de travail : GTO (Groupe Territorial Opérationnel) du PRIJ + coanimation du projet Repas Pause Dialogue + participation commissions CAT (Contrat Accompagnement Territorial). Fort de cet engagement, une convention partenariale a été rédigée fin 2024.

Dispositif 16/18 (AFPA)

Ce dispositif de remobilisation auprès des jeunes de 16/18 ans, nous avons encadré des temps nous permettant de présenter nos missions et l'animation de groupe de parole (prévention des conduites à risques).

Association Entraide et Bienfaisance

De par notre engagement pour une solidarité portée par les jeunes de notre service, nous avons pu organiser l'organisation de colis alimentaire en partenariat avec une association gennevilloise.

Perspectives 2025 :

- Construire des projets innovants
- Améliorer les relations entre les jeunes et les différents partenaires
- Établir des conventions partenariales

Bilan 2024 et perspectives

L'année 2024 fut une année charnière pour les équipes éducatives.

Nous avons procédé à l'écriture du nouveau projet de service avec une méthode coopérative et participative de l'ensemble des salariés de l'association.

L'évaluation unique portée par la Haute Autorité de Santé (HAS) de l'organisme 4AS a eu lieu les 20 et 21 novembre 2024. Cette évaluation réalisée sur deux jours a eu de nombreux avantages pour notre structure.

En effet, elle a permis :

1. Une reconnaissance et valorisation du travail éducatif en mettant en lumière l'impact des actions menées auprès des jeunes en difficulté.

2. Une amélioration continue des pratiques en poussant les équipes à analyser et questionner leurs méthodes d'intervention. Cela favorise une montée en compétence des professionnels, un partage des bonnes pratiques et une meilleure qualité d'accompagnement des jeunes.

3. Un renforcement des droits des jeunes accompagnés en mettant l'accent sur la bientraitance, la participation et l'autodétermination des jeunes.

4. Une structuration et professionnalisation du secteur en obligeant les équipes à formaliser leurs actions (projet d'établissement, objectifs, indicateurs de suivi…), l'évaluation contribue à une meilleure cohérence des interventions et facilite la transmission des savoirs au sein des équipes.

5. Une meilleure lisibilité des actions de la prévention spécialisée en clarifiant les missions, les objectifs et les impacts des interventions, ce qui facilite la compréhension du rôle de la prévention spécialisée par les partenaires et le grand public.

Dans cette démarche, afin de veiller et de garantir que les personnes accompagnées reçoivent un accompagnement de qualité, respectueux de leurs droits et répondant à leurs besoins spécifiques, plusieurs outils, procédures/protocoles ont été mis en place. Ces outils permettent de mesurer la qualité de l'accompagnement, d'identifier les bonnes pratiques et les axes d'amélioration, d'assurer une transparence pour la personne accompagnée et leurs familles et de favoriser une amélioration continue des pratiques professionnelles.

L'enjeu a été :

- que la personne accompagnée soit actrice de son parcours/accompagnement en respectant leurs droits fondamentaux (dignité, consentement, participation aux décisions…),
- que l'accompagnement soit individualisé (projet personnalisé, besoins spécifiques et continuité de l'accompagnement)
- que la parole du jeune soit écouté et prise en compte
- que les professionnels accompagnant les jeunes soient formés et outillés dans un souci de qualité d'accompagnement
- que notre association s'inscrive dans une démarche continue de la qualité en veillant également à l'harmonisation des pratiques professionnelles.

Les conclusions sont très satisfaisantes :

« *L'évaluation du CLUB PREVENTION PAGE 92 s'est déroulée sereinement, face à une équipe bien préparée. Les échanges ont été fluides et transparents tant avec la gouvernance qu'avec les professionnels et les personnes accompagnées rencontrées. Il s'agit d'une association mono-établissement de petite taille, sans service support pour le directeur et la secrétaire administrative. Le service est réparti sur trois sites : Gennevilliers, Asnières et*
Colombes, chacun disposant d'un chef de service attitré. Nous avons pu visiter les trois sites lors de l'évaluation.
L'antenne de Gennevilliers est le site principal, car elle héberge aussi le siège de l'association. Les locaux y sont plus vastes que dans les deux autres antennes, qui sont de simples appartements (en rez-de-chaussée) aménagés.
Il est important de noter que les trois sites ont récemment bénéficié de travaux de rénovation leur permettant d'offrir des conditions d'accueil et de travail dignes et agréables. De plus, nous avons clairement ressenti et observé lors de notre visite que les trois lieux partagent des pratiques et des références communes.
Plusieurs points forts méritent d'être soulignés, en particulier :
• la richesse et la qualité du réseau partenarial ;
• la dynamique de formation ;
• la dimension participative du travail d'équipe ;
• le travail sur la santé mentale des jeunes ;

• les retours positifs des jeunes rencontrés.
Nous souhaitons également mettre en avant l'effort considérable de traçabilité et de formalisation qui, bien qu'ils ne soient pas optimaux, sont remarquables pour un service de prévention spécialisée (principe de libre adhésion, anonymat, travail de rue...).
Concernant les critères impératifs, ceux liés aux Droits sont validés, tandis qu'il y a des écarts sur les critères liés à la "Démarche qualité et gestion des risques". En effet, au vu de leur récente finalisation, ces outils et protocoles ne sont pas encore complètement infusés dans les pratiques et n'ont pu être (ré)évalués. Ces écarts sont cependant à pondérer au vu de l'important travail réalisé entre la gouvernance et les professionnels et de la qualité des outils et protocoles présentés.
Les axes de progrès que nous relevons se situent principalement autour du recueil de la satisfaction et des attentes des jeunes accueillis. En effet, si des outils et modalités existent, celles-ci ne sont pas investies. Un potentiel d'amélioration est également à noter au niveau de la traçabilité, mais la passation en cours vers un DUI devrait faciliter cela. Nous relevons également que certaines dimensions institutionnelles, existantes dans les pratiques, mériteraient également d'être formalisées (Politique QVT, Bientraitance, développement durable...) et valorisées.
Enfin, si au vu de l'ordonnance n° 2005-1477, les équipes de prévention spécialisée ne sont pas soumises aux quatre modalités d'exercice du droit des usagers (livret d'accueil, CVS, DIPC, règlement de fonctionnement), nous soulignons que l'équipe ne s'est pas contentée de s'en dispenser, et propose aujourd'hui certains outils (Livret d'accueil-DIPC) répondant partiellement aux attendus.
En conclusion, il convient de souligner l'investissement des professionnels du service dans la préparation de cette évaluation mais surtout dans l'accompagnement réalisé auprès des jeunes du secteur. La dynamique impulsée par une équipe de cadre renouvelée porte ses fruits. Ne se contentant pas de rénover ses locaux, le service a également questionné ses pratiques et ses outils dans une dynamique réflexive qui s'est ressenti aussi bien lors de nos échanges avec les professionnels qu'avec les jeunes accompagnés. »

Concernant l'action éducative, nous pouvons noter une augmentation des accompagnements sur tous les services de l'association et la dynamique annoncée les exercices précédents se confirme en 2024.
Le partenariat a été renforcé, les équipes sont connues et reconnues pour le travail accompli sur les territoires. En témoigne le nombre d'interpellations et d'orientation des jeunes par des services ou partenaires institutionnels et associatifs. Le nombre de conventions a augmenté avec les établissements scolaires mais aussi avec les missions locales, témoigne de la confiance et de la volonté de consolider le travail partenarial.

Nous portons un projet fort et ambitieux d'une protection de l'enfance et de la jeunesse hors les murs, des éducateurs, travailleurs sociaux et éducatifs, qui interviennent dans le milieu social et familial et qui par ailleurs, font le lien entre les différents partenaires qui interagissent dans le parcours du jeune.

En 2024, de nouveaux recrutements sont venus renforcer les équipes éducatives, avec des candidats au fort potentiel mais pas toujours diplômés. Ainsi nous développons une politique de formation active et soutenue par notre financeur afin de permettre une adaptation au poste et de développer les compétences nécessaires au métier d'éducateur spécialisé.

Pour ce faire, nous formons et outillons nos équipes dans leur pratique au quotidien et malgré la grave crise des vocations et le manque de personnel que notre secteur professionnel rencontre, nous mettons en place un projet de qualité de vie au travail qui, avec l'ensemble de ces actions, contribue à la fidélisation des professionnels, une stabilité indispensable pour l'accompagnement des jeunes.

Par ailleurs l'équipe de cadres s'est stabilisée et une dynamique d'échange et de co construction est effective. L'évaluation unique et la démarche de renouvellement du projet de service ont été des leviers et des accélérateurs de ce processus.
Leur rôle est primordial pour l'accompagnement et l'étayage des équipes dont certains membres découvrent parfois le métier.

Concernant la logistique, des travaux de mise aux normes PMR des toilettes du site de Gennevilliers, ont été réalisés et financés par le bailleur social. Cet aménagement permettra l'accueil de jeunes à mobilité réduite sur au moins un site de l'association, une avancée importante pour l'accès au droit à l'accompagnement éducatif de tous les jeunes.
Nous avons également réalisé des travaux pour une cuisine éducative et pédagogique sur le site de Gennevilliers.

En conclusion, face aux enjeux et à un contexte difficile, l'action des éducateurs de PAGE est reconnue par le public et les différents acteurs.

Perspectives 2025

<u>Ressources humaines</u>
Stabiliser les équipes et poursuivre la dynamique de formation continue
Proposer la création d'un poste de « psychologue de rue » inter sites

<u>Vie des services</u>
Dynamiser le partenariat et rechercher de nouveaux partenaires répondant aux problématiques des jeunes
Création des Conseil de la vie Social Jeunes (concertation et participation à la vie du service) sur chaque site

<u>Logistique</u>
Renforcer la communication de l'Association (site web)